

2021 |  
2022 |

# RAPPORT D'ACTIVITÉS



**VIVADOUR**  
Le Groupe Coopératif

# SOMMAIRE

4	30 ans de Vivadour	18	Notre implantation						
8	Interview croisée	20	Nos chiffres-clés						
10	Ambitions 2025	22	Les temps forts						
12	Notre écosystème	24	Les ressources humaines						
14	Notre gouvernance	26	La responsabilité sociétale des entreprises						
16	L'animation du territoire	28	L'environnement et l'innovation						
 32	Les semences	 38	Les céréales & les légumes	 48	Les productions animales	 58	La viticulture, vins & spiritueux	 68	La distribution grand public

# 1992 - 2022 : 30 ans d'engagement coopératif

Vivadour a su regrouper les activités des productions agricoles de son territoire. La collecte-agrofournitures et les semences restent les métiers fondateurs de la coopérative. Les productions animales, viticoles ainsi que la recherche et développement ont rejoint Vivadour au fil des ans. Retour sur les dates-clés de l'histoire du groupe coopératif Vivadour.



**1992**

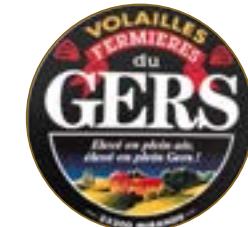
Vivadour naît de la fusion de trois coopératives gersoises (Plaisance, Le Houga et Masseube). La collecte agrofournitures et les semences sont les deux métiers d'origine.



**1994**

## Distribution grand public

La coopérative développe un réseau de 13 Libre-Service Agricoles dans le Gers, sous les enseignes Vivavert, Gamm vert Junior et Gamm vert Village.



**1996**

## Productions Animales

Vivadour se diversifie dans les productions avicoles pour apporter de nouveaux revenus aux exploitations gersoises.



**1998**

## Semences

Vivadour crée une activité de semences potagères avec l'acquisition de GSN Semences (sélection, production et commercialisation).



**1999**

## Productions Animales

- La fusion avec Volgers renforce l'activité avicole. Cette société était chargée de l'organisation de la production et du suivi technico-économique de volailles de chair et de palmipèdes à foie gras.
- Une section bovine est créée dans la coopérative Vivadour.

## Recherche et développement

Vivadour devient producteur de matières organiques avec Vivanat, sa plateforme de compostage à Riscle.

## Semences

Un investissement est réalisé dans l'usine de traitement de semences potagères du Houga pour le nettoyage, le stockage, le traitement et le conditionnement des semences potagères en vrac ou en boîtes.



**2000**

## Semences

GSN consolide son activité de recherche sur le marché du pois et du haricot dans l'industrie, en acquérant Blondeau.

## Distribution grand public

Le 1<sup>er</sup> magasin sous enseigne Gamm vert ouvre à Cazaubon.



**À partir de 2001**

## Viticulture

Vivadour s'engage dans l'activité viticole. La cave coopérative de Cazaubon puis celles de Vic-Fezensac et de Castelnau d'Auzan fusionnent avec Vivadour.



**2002**

## Semences

Pioneer signe avec Vivadour un nouveau contrat de production pour la multiplication de semences.



**2004**

## Productions Animales

Vivadour investit dans l'aval de la filière palmipèdes à foie gras avec Maïsadour et Val de Sèvre. Ainsi naît MVVH, un groupe leader dans le foie gras et la gastronomie, via la marque Delpeyrat.



**2005**

## Légumes

Bonduelle et ses partenaires coopératifs Vivadour, Euralis et Maïsadour renforcent leur alliance en créant Soléal, une filiale de production de maïs doux.



**2005**

## Viticulture

L'acquisition du laboratoire d'analyses œnologiques CEnopole de Gascogne à Gondrin crée une nouvelle offre de services au sein de la filière viti-vinicole.

**2007**

## Productions Animales

Vivadour acquiert Les Fleurons de Samatan pour consolider sa filière aval en palmipèdes à foie gras.

**2008**

## Semences

L'activité potagère se développe sur le marché vrac, grâce à l'achat de Brivain en Anjou, la principale zone de production de semences potagères en France.

**2010**

## Semences

GSN Semences se positionne dans les semences hybrides grâce au partenariat avec Seeds tech, une société israélienne.

## Viticulture

Vivadour rejoint CVG et contribue à structurer l'aval de la filière viticole, concernant la mise en marché des vins.

**2011**

## Recherche et développement

Vivadour et Maïsadour créent Ovalie Innovation, une filiale à parité. Elle regroupe leurs activités Recherche et Développement liées à l'environnement dans les exploitations agricoles.

**2013**

## Semences

Le partenariat avec Pioneer donne naissance au projet Millenium pour la multiplication de semences de maïs.

**2015**

## Semences

GSN Semences s'implante en Côte d'Ivoire, via sa filiale commerciale GSN Afrique.

**2016**

## Distribution grand public

Le premier corner Frais d'Ici ouvre dans le magasin Gamm vert à Auch.

## Céréales

Vivadour organise sa filière bio et crée les Agriculteurs bio de Gascogne, un groupe spécialisé.

**2017**

## Productions Animales

L'acquisition de Vignasse & Donney, acteur régional et leader du segment Label Rouge Blonde d'Aquitaine, structure l'aval de la filière bovine.

**2018**

## Semences

10 millions d'euros sont investis dans l'outil industriel de semences à Riscle pour répondre à la demande de son partenaire Pioneer.

**2019**

## Productions Animales

Une nouvelle activité avicole est lancée avec la production d'œufs bio sous la marque « Œuf du Gers », en partenariat avec Cocorette.

**2021**

## Viticulture

Avec la fusion des Vignerons du Gerland, Vivadour devient un acteur majeur de la production de vin blanc IGP Côtes de Gascogne et le 1<sup>er</sup> détenteur de stock d'alcool du Gers.

**2022**

Vivadour lance Ambitions 2025, un projet stratégique pour accélérer le développement du groupe.



# Interview croisée

## Entretien avec

Jean-Marc Gassiot-Bitalis, président du groupe Vivadour

Nicolas Escamez, directeur de la Stratégie et du Développement Coopératif.

### — En 2022, Vivadour a 30 ans. Quel regard portez-vous sur son évolution ?

**Jean-Marc Gassiot-Bitalis :** Notre coopérative répond à l'ensemble des agricultures de notre territoire. Notre offre amont est contractualisée, structurée et accompagnée. Notre modèle économique a permis le développement dans les productions animales, les semences et la viticulture. Depuis toujours, l'innovation est à l'origine de nouvelles activités et de diversification dans la coopérative et chez nos agriculteurs. Depuis 30 ans, cette diversification solidifie toutes nos activités et Vivadour a investi de plus en plus dans l'aval.

### — Comment Ambitions 2025, le plan stratégique du groupe a-t-il été élaboré ?

**Nicolas Escamez :** Après avoir observé le groupe, son fonctionnement, ses acteurs durant quelques mois, j'ai constaté que nous devions solidifier nos bases pour pouvoir nous projeter de manière dynamique dans l'avenir. Nous avons donc co-construit ce plan stratégique global avec les administrateurs, les agriculteurs et les salariés au travers de consultations et d'ateliers. Le comité de direction générale et les directions des ressources humaines, des systèmes d'information et de la communication ont piloté les travaux. Il était indispensable que tout le monde embarque dans l'élaboration d'Ambitions 2025.

**J.-M. G.-B. :** C'est une étape dans la vie de la coopérative. Nous étions tous conscients des enjeux et de la nécessité de bien structurer nos organisations et notre croissance. Durant neuf mois, nous avons co-construit Ambitions 2025.

//  
**Ambitions 2025 structure et construit l'avenir de Vivadour**

### — Quelles en sont les grandes lignes ?

**N.E. :** Notre plan stratégique doit contribuer à pérenniser l'agriculture sur le territoire, avec une feuille de route claire autour de la transition agricole et de la transmission des exploitations. Cela pour améliorer le revenu de l'agriculture, garantir une activité agricole aux générations futures, renforcer notre attractivité et porter les valeurs de l'engagement coopératif.

Concrètement, en trois ou quatre ans, nous allons consolider et adapter nos offres de produits et services aux agriculteurs, créer des agro-chaînes en investissant notamment dans l'aval (transformation du végétal...). Nous devrons être agiles face au contexte économique et réglementaire ainsi que face aux attentes des consommateurs.

Dans le même temps, nous voulons donner du sens, renforcer l'engagement et l'excellence opérationnelle des collaborateurs.

Notre communication interne et externe sera développée pour que chacun connaisse mieux et bien notre groupe et que nous parvenions à attirer de jeunes collaborateurs. Ambitions 2025 structure et construit l'avenir de Vivadour.



### // **Booster l'innovation constitue un enjeu majeur**

### — Face aux aléas, de quelle manière le groupe accompagne-t-il ses agriculteurs ?

**N.E. :** Booster l'innovation afin de trouver des solutions durables (irrigation solaire, gestion de la ressource en eau, pratiques culturales, énergies renouvelables) constitue notre enjeu majeur pour accompagner les agriculteurs.

### — En quoi le dispositif Eaux Vives répond-il au défi de la ressource en eau ?

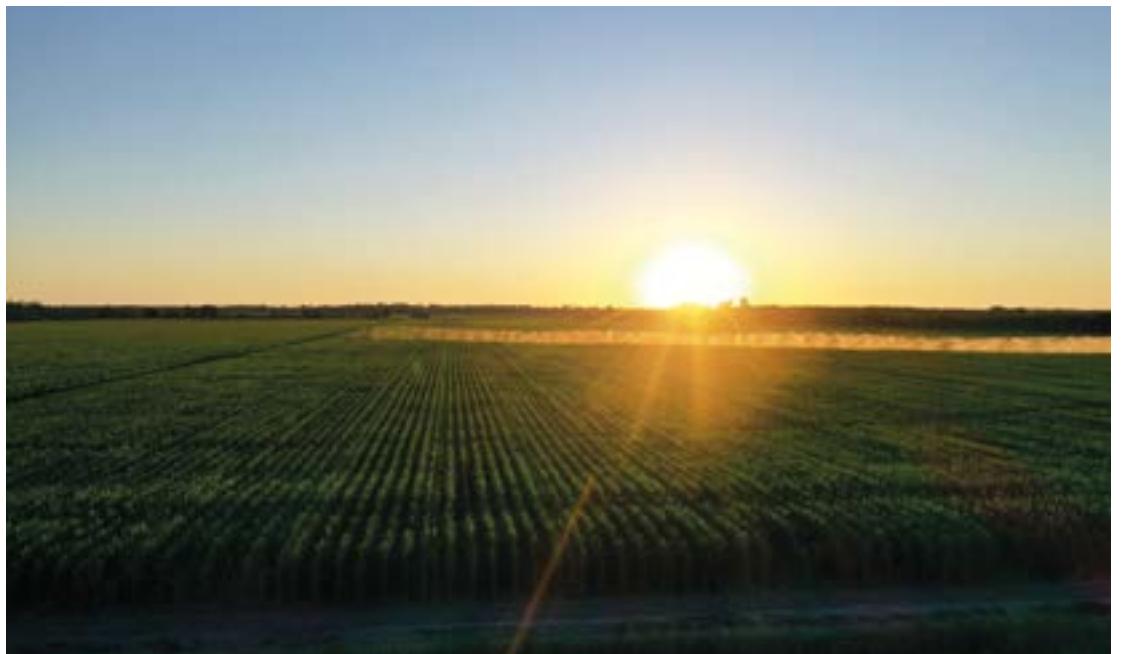
**J.-M. G.-B. :** Vivadour est précurseur et dispose d'une expertise reconnue nationalement dans la gestion et la maîtrise de l'eau. Il y a dix ans, la coopérative a créé un fonds d'amorçage et nous avons poursuivi nos travaux avec les agriculteurs, les parties prenantes et les institutions pour aménager de nouvelles ressources en eau sur le territoire. Eaux Vives répond donc parfaitement à cette urgence d'irriguer pour pérenniser les filières.

**N.E. :** Dans Ambitions 2025, le Conseil a aussi validé l'élaboration et le déploiement d'un plan Eaux Vives 2, encore plus structurant pour accompagner les agriculteurs sur le sujet.

### — Comment se porte le groupe sur le plan financier ?

**N.E. :** Les chiffres à la clôture de l'exercice 2021-2022 sont positivement supérieurs aux budgets et à nos attentes. L'activité céréales-agrofournitures dépasse le budget avec la mise en place du plan d'optimisation, une bonne valorisation des céréales et une collecte 2021 élevée. L'influenza aviaire a impacté les productions animales mais Vignasse & Donney affiche une bonne dynamique. En semences, nous enregistrons une année très satisfaisante. Les surfaces de production continuent à augmenter chez nos agriculteurs et la dynamique à l'international se poursuit en semences potagères.

La santé financière de notre groupe nous permet de mettre en œuvre notre plan stratégique Ambitions 2025.



# Ambitions 2025, un projet stratégique pour bâtir notre avenir

Le groupe coopératif Vivadour accélère son adaptabilité et son développement.  
Pour cela, le plan stratégique Ambitions 2025 a été élaboré.

Dans le contexte actuel de transition agricole, d'évolution des attentes sociétales et environnementales, de changement climatique et d'évolutions réglementaires, Ambitions 2025 bâtit l'avenir du groupe coopératif Vivadour.

Ce plan stratégique porte la volonté de notre gouvernance : déployer et impulser notre développement, structurer nos organisations et la dynamique de croissance de l'ensemble du groupe.

Ambitions 2025 s'adresse à tous les profils d'agriculteurs, y compris les NIMA (personnes Non Issues du Milieu Agricole).

Il prend aussi en compte toutes les productions agricoles de notre territoire, quelles que soient la typologie et la taille des exploitations.

Ambitions 2025 est empreint des valeurs du groupe, à savoir l'innovation, la performance, la proximité, l'équité, le mutualisme et l'intégrité.

Pour porter ce projet stratégique, Vivadour mise sur la transversalité, l'innovation, la performance et la transformation digitale. D'ailleurs, une direction de la transformation est créée.

## Ambitions 2025 est ainsi élaboré autour de quatre axes :

- Accompagner les mutations du secteur et des exploitations en pérennisant le potentiel agricole ;
- Investir dans le développement et la création d'agro-chaînes notamment dans l'aval ;
- Transformer nos organisations ;
- Structurer une démarche RSE groupe.



## 01

### ACCOMPAGNER LES MUTATIONS DU SECTEUR ET DES EXPLOITATIONS EN PÉRENNISANT LE POTENTIEL AGRICOLE

Les évolutions climatiques, sociétales, réglementaires couplées aux problématiques de gestion de l'eau, à la transmission des exploitations à horizon 2030, aux changements de mise en culture et de pratiques impliquent la mise en œuvre d'une organisation innovante dédiée à la transition agricole.

## 03

### TRANSFORMER NOS ORGANISATIONS

Pour accompagner les transformations sur notre territoire, Vivadour mise sur les moyens associés en termes d'organisation, de process, et sur l'engagement des collaborateurs afin de développer l'excellence opérationnelle et la transversalité.

## 02

### INVESTIR DANS LE DÉVELOPPEMENT ET LA CRÉATION D'AGRO-CHAÎNES

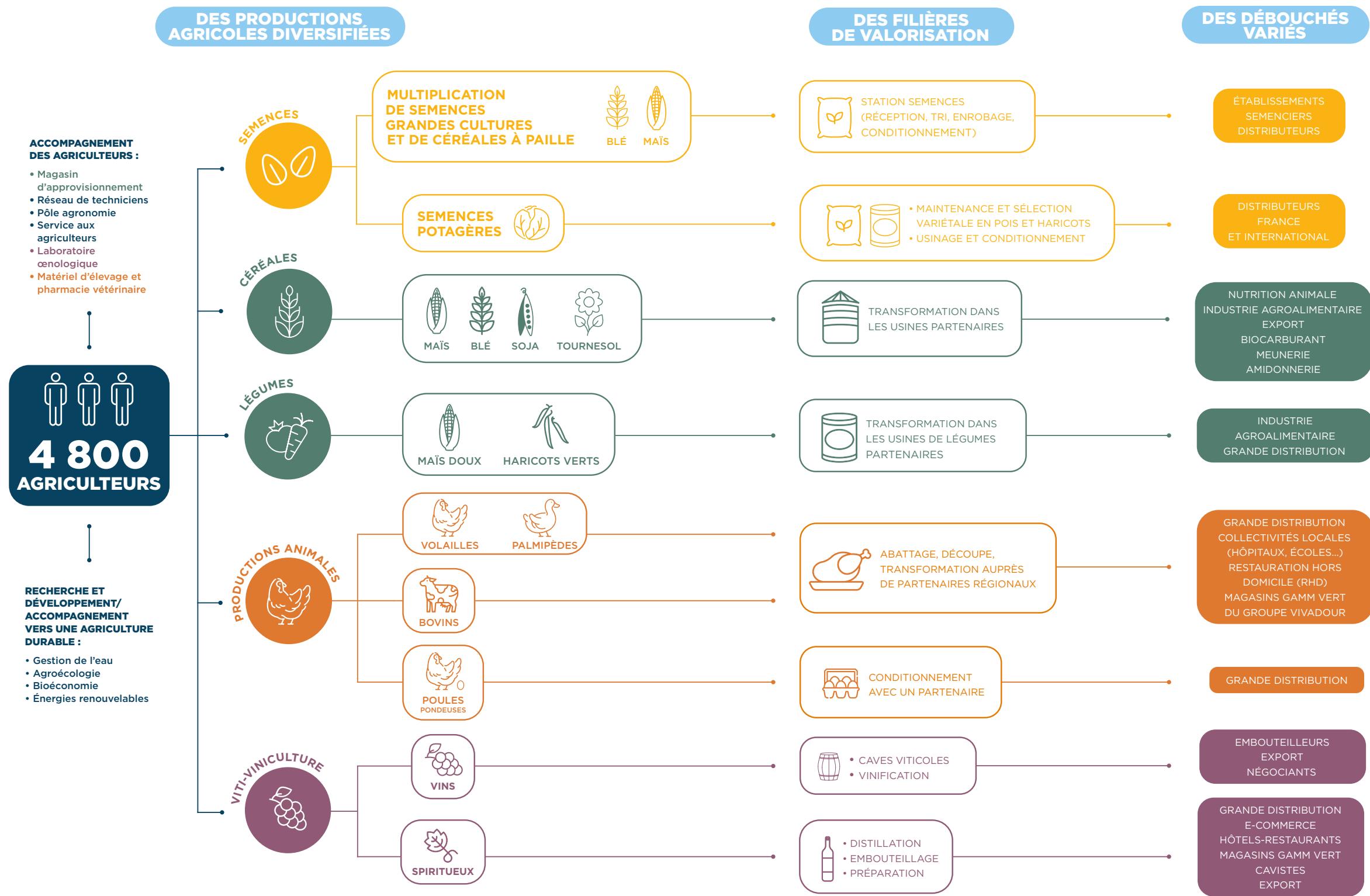
La valorisation des productions de nos agriculteurs constitue le cœur de notre métier. Le groupe a axé sa stratégie de création de valeur au profit des agriculteurs autour de la structuration des filières agricoles et agroalimentaires. Le groupe s'attachera à sécuriser les productions amont de ses agro-chaînes, à investir dans le développement aval et enfin à créer de nouvelles agro-chaînes.

## 04

### STRUCTURER UNE DÉMARCHE RSE GROUPE

La prise en compte des attentes sociétales, sociales et environnementales est au cœur du projet Vivadour. Le groupe positionne la RSE comme un axe majeur de son projet d'entreprise, assurant ainsi la transversalité et la pérennité des activités.

# Notre écosystème



# Notre gouvernance

Avec 24 administrateurs, le conseil d'administration de Vivadour représente la diversité des territoires et des productions de la coopérative. Jouant un rôle essentiel dans la gouvernance coopérative, il valide les orientations stratégiques du groupe et participe à leur suivi. Les élus du conseil d'administration élisent les membres du bureau et le président du conseil d'administration. Le bureau est ainsi composé de 8 administrateurs. Il se réunit deux fois par mois avec le comité de direction générale, confirmant ainsi une organisation collégiale dynamique. Par ailleurs, chaque élus dirige un Comité d'Orientation Stratégique (COS), spécifique au pôle d'activité qu'il préside. Animé en collaboration étroite avec le directeur métier, le COS analyse de façon approfondie les décisions stratégiques soumises au conseil d'administration.

## LES ADMINISTRATEURS



AURÉLIEN ARTUS



JACQUES COUERBE



GÉRARD DEHEZ



MARC DIDIER



CHRISTIAN FEZAS



PHILIPPE JOB



PIERRE LAJUS  
Pôle Développement,  
Prospective, Innovation



JULIEN LARRANG  
Référent du  
territoire Adour



PATRICK LARRIBAT  
Pôle LISA



RÉMI MORLAN  
Référent du territoire Fezensac



AURORE MUSSET  
Auditrice



CHRISTOPHE RANDÉ  
Référent du territoire Armagnac



GUY SEMPÉ



JEAN-JOËL SILLAC



WILLIAM VILLENEUVE



STÉPHANE ZANCHETTA

## LE COMITÉ DE DIRECTION GÉNÉRALE

La direction générale du groupe Vivadour est conduite par un Comité de Direction Générale (CODG). Il initie les réflexions stratégiques et dirige la mise en œuvre opérationnelle des orientations décidées par le conseil d'administration.



JÉRÔME CANDAU  
Directeur du pôle agricole  
et agro-alimentaire



PASCAL DUPEYRON  
Directeur du pôle viticole,  
vins et spiritueux



BERNARD NABARRO  
Directeur des semences  
et de la distribution grand public  
Directeur général  
des semences potagères  
à compter du 1/07/2023



NICOLAS ESCAMEZ  
Directeur de la stratégie et du  
développement coopératif



CÉCILE ORTAL  
Directrice financière



JEAN-MARC BOUVIER  
Directeur du pôle semences  
et distribution spécialisée  
à compter du 1/01/2023



# L'animation du territoire avec les associés coopérateurs

Le territoire coopératif de Vivadour comprend le Gers et les départements limitrophes (Landes, Pyrénées-Atlantiques, Hautes-Pyrénées, Haute-Garonne et Lot-et-Garonne). Afin d'animer la relation de proximité avec nos associés coopérateurs, ce territoire est découpé en quatre sections : Adour, Armagnac, Astarac et Fezensac.



## — LES ASSEMBLÉES DE SECTION

Les quatre sections de la coopérative se réunissent une fois par an. Événements-clés de la vie coopérative, les assemblées de section constituent un rendez-vous d'informations et d'explications sur la stratégie, les résultats, les activités et les perspectives. Elles sont également un lieu d'échanges nourris avec la gouvernance politique de la coopérative.



## — LES COMMISSIONS

Les adhérents participent aux réflexions stratégiques et opérationnelles de commissions. Les activités sont ainsi adaptées aux besoins des agriculteurs. Composées d'adhérents, d'administrateurs et de salariés, les commissions se réunissent plusieurs fois par an. Vivadour compte huit commissions pour l'ensemble de ses métiers.

## — LES COMITÉS DE TERRITOIRE

Les quatre comités de territoire grandes cultures garantissent la proximité avec nos adhérents. Des dossiers concernant l'activité collecte-agrofournitures en relation avec la stratégie de la coopérative y sont exposés. Il s'agit de lieux d'échanges privilégiés entre les adhérents représentatifs des sections de Vivadour, les élus et les cadres de la coopérative. Quatre référents de territoire, membres du conseil d'administration, président ces comités.

//  
*Le territoire est composé de 4 sections*

# L'accompagnement des jeunes adhérents

Le groupe coopératif Vivadour soutient les nouveaux agriculteurs avec des dispositifs dédiés pour accompagner leur installation.



## — ATOUTS JEUNES

Vivadour organise des formations Atouts Jeunes. Ce dispositif permet de mieux comprendre les filières de production, d'échanger avec des intervenants reconnus, de rencontrer des jeunes du territoire pour réfléchir à son projet d'entreprise. Ce parcours de formation sur-mesure pour les jeunes adhérents est dispensé en partenariat avec le campus Triangle.

Vivadour renouvelle ainsi son engagement auprès de la nouvelle génération d'agriculteurs. Atouts Jeunes permet également à ces adhérents de (re)découvrir la coopérative et de susciter leur prise de responsabilité.

Depuis la création d'Atouts Jeunes, six anciens bénéficiaires ont intégré le conseil d'administration.

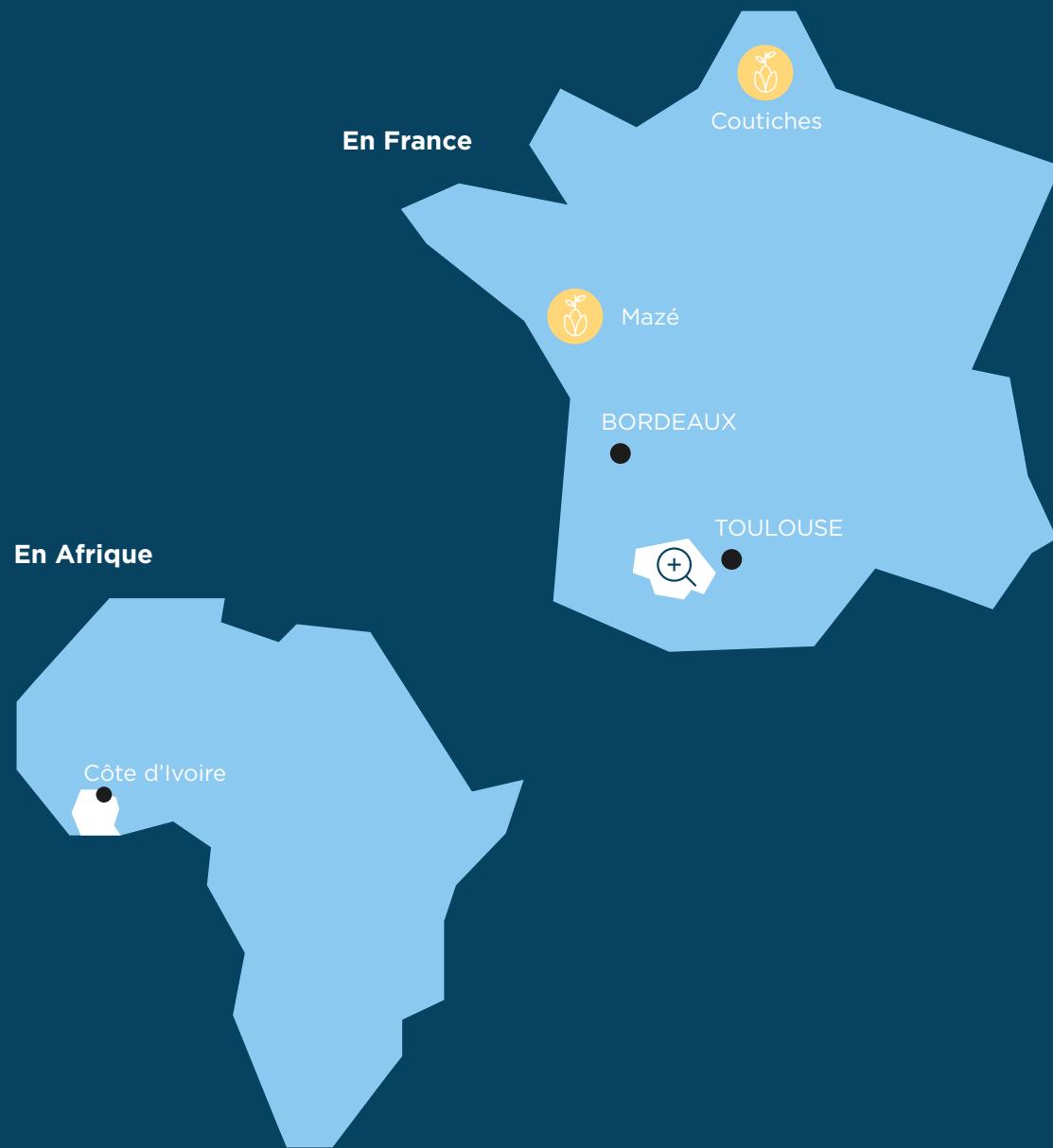


## — L'INSTALLATION DE JEUNES

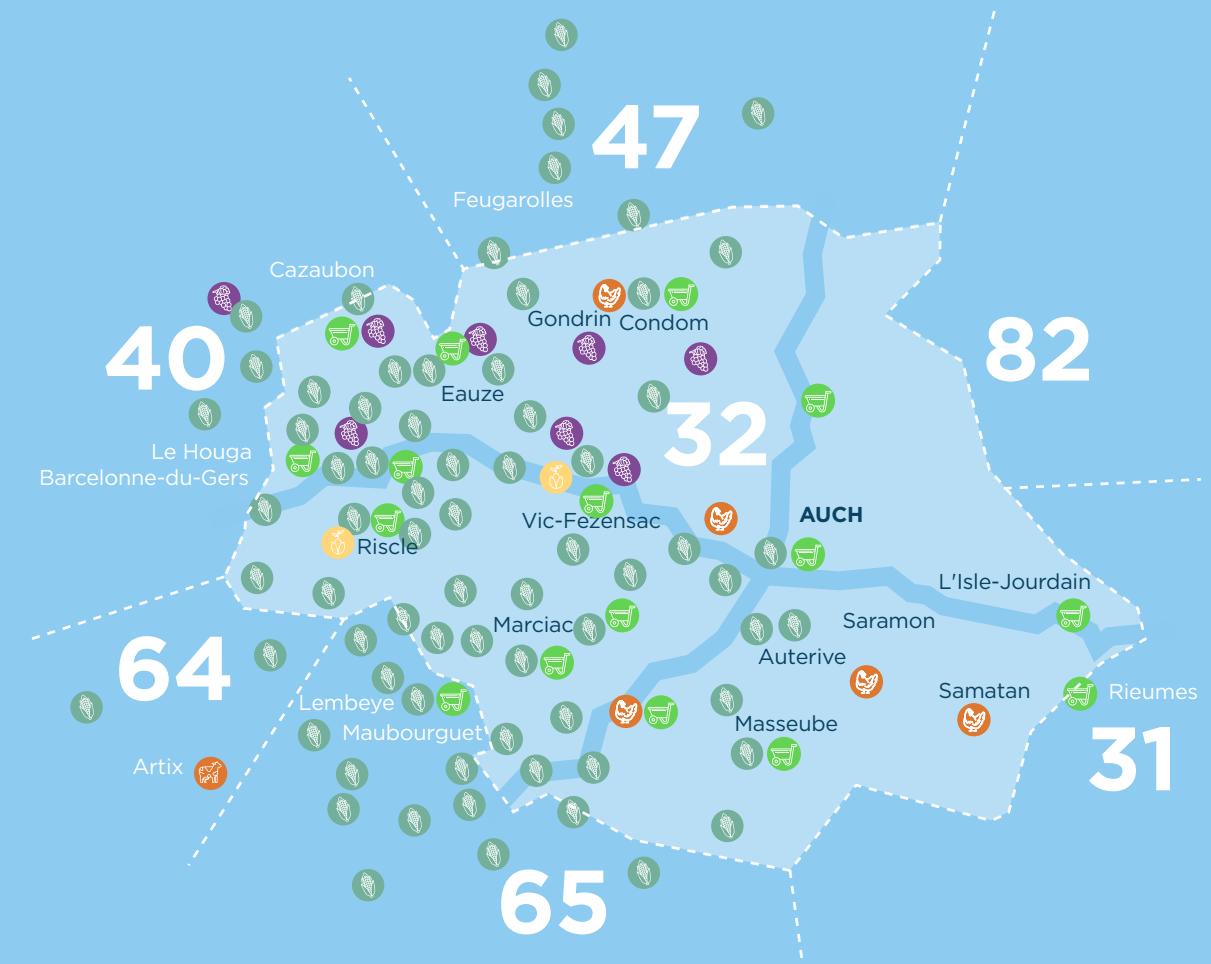
Tous les ans, Vivadour aide l'installation de jeunes agriculteurs et le développement de leur exploitation. Grâce à la charte Viv'aktion jeunes, le jeune agriculteur bénéficie d'une dotation financière pendant cinq ans et d'un accompagnement individuel via des rendez-vous de bilans techniques et économiques.

# Notre implantation

Le territoire coopératif de Vivadour se situe principalement dans le Gers et ses départements limitrophes. Notre ambition de développement sur des marchés créateurs de valeur a conduit notre groupe à s'implanter dans le Nord, le Maine-et-Loire et en Côte d'Ivoire pour notre activité de semences potagères. Avec l'ensemble de ses activités, notre groupe coopératif agit pour l'économie régionale, l'emploi et le dynamisme territorial.



- SEMENCES
- CÉRÉALES ET LÉGUMES
- PRODUCTIONS ANIMALES
- ACTIVITÉ VITI-VINICOLE
- DISTRIBUTION GRAND PUBLIC



# Nos chiffres-clés



**4 800**  
agriculteurs



**571 M€**  
chiffre d'affaires



**828\***  
salariés



**155 M€**  
capitaux propres

## INDICATEURS ÉCONOMIQUES DURABLES

**Chiffre d'affaires :**  
< 5 fois les fonds propres

**CAF :**  
> 2,5 % du CA

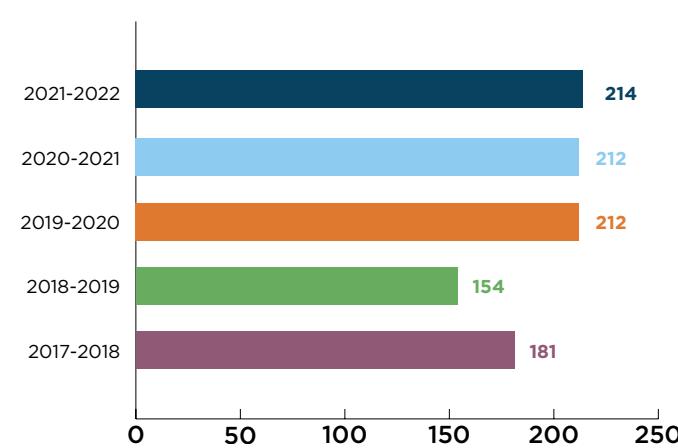
**Fonds de roulement :**  
> 20 % du CA

**CAF/investissement :**  
> 1

**Dette nette/EBITDA :**  
< 9

**Gearing**  
< 0,9

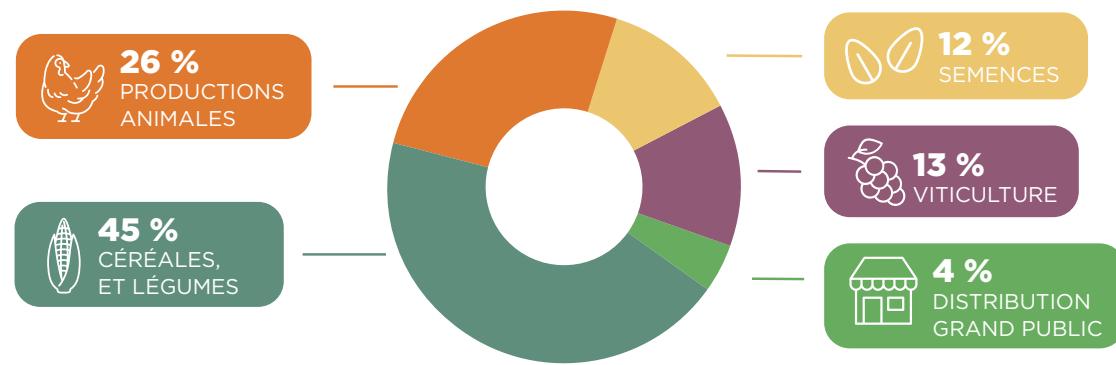
## ÉVOLUTION DU RATIO CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT/INVESTISSEMENTS CORPORELS (%)



**Cécile Ortal,**  
directrice financière

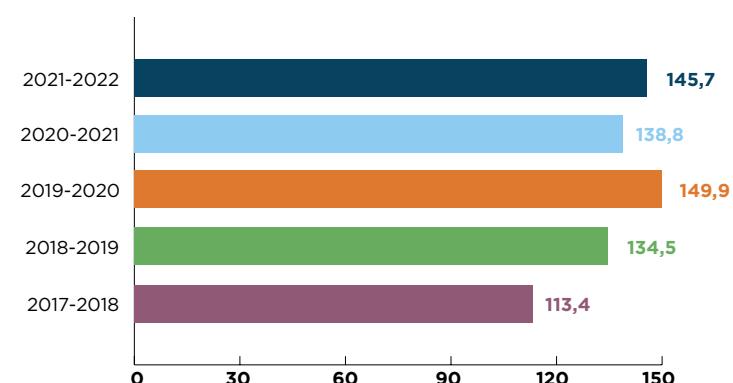
« Vivadour confirme cette année encore sa performance dans la maîtrise des différentes filières du monde agricole. La force financière du groupe a permis d'assurer la continuité de la structuration de la filière viticole sur le territoire malgré les aléas climatiques ainsi que la gestion d'une nouvelle crise d'influenza aviaire en productions avicoles. Par ailleurs, la collecte 2021 a connu d'excellents rendements notamment en cultures de printemps. L'impact sur le chiffre d'affaires du groupe se traduit par une augmentation de 28 %. Le résultat du groupe est positif. On constate une progression de l'EBE (Excédent Brut d'Exploitation) et de la CAF (Capacité d'Auto-Financement).

## RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ACTIVITÉ

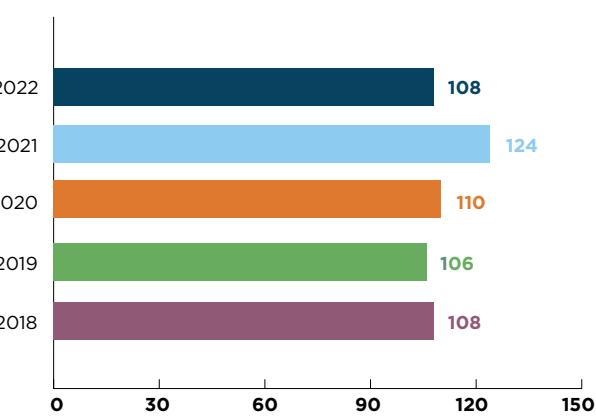


\*ETP et effectif temporaire compris

## ÉVOLUTION DU FONDS DE ROULEMENT (M€)



## ÉVOLUTION DE L'AUTONOMIE FINANCIÈRE (%)



# Les temps forts de l'exercice



## JUILLET 2021

### GAMM VERT À VIC-FEZENSAC

Notre réseau de magasins Gamm vert s'agrandit avec la reprise du magasin de Vic-Fezensac. Avec 16 points de vente répartis dans le Gers, Vivadour consolide son maillage territorial.



## OCTOBRE 2021

### DÉPLOIEMENT DU PROGRAMME VIVADACS

Un groupe pilote d'agriculteurs rejoint le programme Vivadacs. Mené par le pôle agronomie, il développe les techniques de l'agriculture de conservation des sols sur les territoires Adour et Armagnac.



## DÉCEMBRE 2021

### RETOUR DE L'INFLUENZA AVIAIRE

Notre filière avicole est durement touchée. Cette épizootie 2021-2022 se caractérise par sa durée et son étendue, bien au-delà du territoire gersois.



## FUSION AVEC LES SILOS VICOIS

L'assemblée générale de Vivadour valide la fusion avec Les Silos Vicois. Notre territoire compte désormais 4 sections : Adour, Astarac, Armagnac et Fezensac.



## ÉLABORATION DU PLAN STRATÉGIQUE

Le conseil d'administration et le comité de direction générale accètent le lancement de l'élaboration d'Ambitions 2025. Ce plan fixera la stratégie du groupe et de ses métiers pour les trois prochaines années.



## JANVIER 2022

### CVG POUR LE VIN VRAC

Après la fusion avec Vignerons de Gerland, la société CVG a été intégrée à la coopérative Vivadour. CVG est donc désormais notre marque pour commercialiser le vin en vrac avec une équipe dédiée.



## SOBIOTECH À AUTERIVE

Sobiotech, filiale d'Ovalie Innovation, débute les travaux pour reconvertis notre site d'Auterive en un atelier industriel de 500 m<sup>2</sup> dédié à la transformation de coriandre en huile et tourteaux.



## FÉVRIER 2022

### CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE

Les produits de Gers Distribution, des Fleurons de Samatan et du Club des Marques remportent cinq médailles lors du Salon International de l'Agriculture 2022.

Commandes & livraisons d'agrofournitures

## DIRECT FERME

## MARS 2022

### DIRECT FERME, NOUVEAU SERVICE DE LIVRAISON

Le dispositif de distribution des agrofournitures à la ferme vise l'optimisation des flux de la chaîne logistique, depuis la mise à disposition de la marchandise chez nos fournisseurs jusqu'à la livraison chez nos agriculteurs.



## JUIN 2022

### VIVADOUR FÊTE SES 30 ANS

Plusieurs actions sont organisées pour célébrer les 30 ans de la coopérative : témoignages vidéo de collaborateurs et agriculteurs, soirées festives...



## PRIX MARQUE EMPLOYEUR

Lors des Prix « Coop Com » organisés par La Coopération Agricole et CB News, Vivadour obtient le 1<sup>er</sup> prix de la catégorie marque employeur afin de récompenser ses actions de communication pour les 30 ans de la coopérative, la semaine de la qualité de vie au travail et son déploiement sur la plateforme *Welcome to the Jungle*.



## ALADIN : NOUVEAU PAS VERS LA DIGITALISATION

Nos agriculteurs peuvent commander en ligne leurs agrofournitures à tout moment sur la plateforme d'e-commerce [www.aladin.farm](http://www.aladin.farm)

# Les ressources humaines

La digitalisation des process et documents RH, vecteur d'économies et d'efficacité, est lancée. Un important travail de structuration de toutes les pratiques RH est également engagé dans le groupe.



Caroline Bettini, directrice des ressources humaines

« Pour rester un employeur attractif, nous devons absolument répondre aux attentes sociétales des nouvelles générations. Cela passe par une indispensable transformation de nos méthodes de travail et une structuration de nos process RH. »

## UNE INDISPENSABLE STRUCTURATION DES PROCESS RH

Le groupe coopératif Vivadour a pour ambition d'améliorer son attractivité. Pour cela, nous devons répondre aux attentes sociétales des nouvelles générations. Ce défi suppose que les ressources humaines accompagnent la transformation des méthodes de travail (flexibilité, fonctions transversales et business...). Nous y parviendrons en changeant les paradigmes et en structurant nos process de ressources humaines. Nous visons ainsi la mise en place de règles pour toutes nos pratiques de ressources humaines. Le process de recrutement associera nos équipes et les managers. Nous allons également créer un process d'inclusion des nouveaux collaborateurs afin que chacun connaisse vraiment notre groupe coopératif, son fonctionnement et ses valeurs.

## HARMONISER NOTRE POLITIQUE SALARIALE

Les ressources humaines vont travailler durant l'exercice 2022-2023 à la mise en place d'une politique salariale cohérente et harmonisée et à l'échelle du groupe. Elle reposera sur un budget identifié et des règles précises et lisibles pour allouer des primes, des augmentations ou des avantages.

//  
*Le groupe coopératif Vivadour a pour ambition d'améliorer son attractivité*

## LA DIGITALISATION EST ENGAGÉE

Nous avons lancé un grand chantier pour digitaliser tous les dossiers de nos collaborateurs. Depuis juin 2022, les bulletins de salaire sont dématérialisés dans un coffre-fort numérique, via un prestataire externe habilité. Tout collaborateur dispose d'un accès individuel unique et sécurisé pendant cinquante ans et jusqu'à l'âge de 75 ans, même s'il quitte Vivadour. Nous lançons également la digitalisation des contrats de travail, propositions d'embauche, avenants... avec la création d'une signature électronique pour tous les directeurs et collaborateurs. Cette digitalisation permet des économies d'échelle de frais de fonctionnement.

## CHIFFRES-CLÉS

 **556**  
SALARIÉS ETP\*  
au 30 juin 2022

Indice égalité

 **62%**  
d'hommes  
**38%**  
de femmes

 **45 ANS**  
de moyenne d'âge

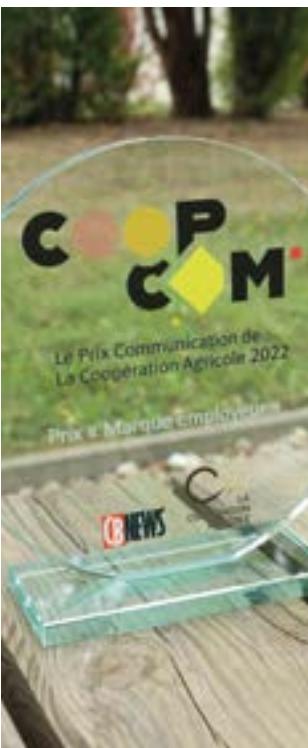
 **14 ANS**  
d'ancienneté  
en moyenne mais  
183 collaborateurs  
ont plus de 20 ans  
d'ancienneté

\*Équivalents Temps Plein

## TRAVAILLER EN CONFIANCE AVEC LES IRP

Nous considérons les Instances Représentatives du Personnel comme des partenaires de l'entreprise. Aussi, veillons-nous à instaurer et entretenir un climat de confiance afin de travailler ensemble pour accompagner la transformation de notre groupe.

//  
*Face à ces constats, notre direction s'engage à mettre en place des actions*



## PRENDRE LE POULS DE NOS COLLABORATEURS



Conscients du rôle d'ambassadeurs de nos collaborateurs, nous avons réalisé, dans le cadre d'Ambitions 2025, un sondage auprès d'eux. Il fait apparaître que les salariés sont très engagés et attachés à Vivadour. Toutefois, ils souhaitent des revalorisations salariales et selon eux, notre entreprise manque d'efficience. Ils déplorent l'absence de transversalité entre les filières et dans l'usage des outils ainsi que de vision à l'échelle d'une filière. Ils sont dans l'attente d'une communication régulière sur la vision et la stratégie du groupe.

Face à ces constats, notre direction s'engage à mettre en place des actions et notamment l'implémentation d'un système d'information RH complet qui permettra une gestion « standardisée » et processée. En ressources humaines, nous avons par exemple instauré des entretiens de sortie. Ils nous permettront d'établir des indicateurs sur les ruptures de contrat à l'initiative du salarié (démission, ruptures de période d'essai, ruptures conventionnelles). En déterminant les causes de ces départs, nous pourrons agir.

## NOTRE MARQUE EMPLOYEUR VALORISÉE

En juin 2022, nous avons obtenu le premier prix décerné par La Coopération Agricole et CB News dans la catégorie marque employeur pour la réalisation de trois actions auprès de nos collaborateurs :

- des vidéos de salariés (âgés de 30 ans ou avec 30 ans d'ancienneté) réalisées pour célébrer les 30 ans de Vivadour ;
- notre première semaine de la Qualité de Vie au Travail début juin à Mirande, Auch, Eauze et Riscle, avec des intervenants en aromathérapie, cohérence cardiaque, sophrologie, automassage ;
- notre présence sur la plateforme *Welcome to the jungle*, une plateforme « immersive ». Elle met en avant nos métiers, nos valeurs, notre cadre de travail... pour nous aider à recruter, notamment des millennials (jeunes entre 25 et 35 ans), sur certains métiers.

# Nos actions de Responsabilité Sociétale et Environnementale

Au cours de l'exercice 2021-2022, la Responsabilité Sociétale du Groupe a pris un nouveau tournant. Nos collaborateurs ont pu agir concrètement tout au long de l'année.



## OCTOBRE ROSE GAMM VERT

En partenariat avec la Ligue contre le cancer du Gers, le magasin Gamm vert de Fleurance a participé à Octobre Rose. Durant toute l'opération, pour chaque cyclamen acheté, 1 € était reversé à la Ligue contre le cancer du Gers.

265 € ont ainsi été donnés à la Ligue contre le cancer.

En octobre 2022, tous les magasins Gamm vert du groupe coopératif Vivadour participeront à l'opération Octobre Rose.

## OPÉRATION VIDE PLACARDS

Depuis quelques années, les placards de nombreux sites du Groupe accumulaient des cartons de calendriers, de papiers en-tête et d'agendas neufs mais périmés. Une opération destinée à mettre ces fournitures à disposition des collaborateurs a été réalisée. Des dizaines d'agendas, calendriers et ramettes de papier ont ainsi été récupérés pour les travaux artistiques des enfants du personnel.



## SOLIDARITÉ POUR NOËL

À l'occasion des fêtes de fin d'année, le groupe coopératif Vivadour s'est engagé aux côtés de la Croix rouge du Gers pour l'opération « Boîtes de Noël solidaires ». De nombreux collaborateurs ont participé à cette campagne de solidarité en faveur des plus démunis, petits et grands. Ils ont ainsi donné de jolis cadeaux comportant un produit d'hygiène, un produit alimentaire, un produit « loisir », un vêtement et un petit message.



## SEMAINE DE LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Vivadour a organisé en juin 2022, sa 1<sup>re</sup> semaine dédiée à la Qualité de Vie au Travail. Des ateliers de sophrologie, aromathérapie, automassage, cohérence cardiaque ont ainsi été proposés afin de donner les clés d'un mieux-être aux collaborateurs volontaires. 65 salariés des différentes filières du groupe y ont participé.



## ÉCO-CONDUITE POUR LES CHAUFFEURS VECTÉO

40 chauffeurs de la société de transport Vectéo, filiale du groupe coopératif Vivadour, ont été formés à l'éco-conduite. Il s'agissait de les sensibiliser à une conduite rationnelle et plus souple, mieux adaptée à leur environnement afin de réduire la consommation de carburant et de limiter l'impact écologique. Vectéo est engagée depuis plusieurs années dans une démarche visant à contrôler son empreinte carbone. Depuis 2018, elle adhère à la charte Objectif CO<sub>2</sub> pour réduire les émissions de dioxyde de carbone. Vectéo a également renouvelé sa flotte de véhicules avec une nouvelle génération de moteurs Euro VI. Ils intègrent de nouvelles technologies permettant de diminuer significativement la consommation de carburant et les émissions de CO<sub>2</sub>.

## DES TRICHOGRAMMES POUR LIMITER LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

En mars 2022, des diffuseurs de trichogrammes ont été installés dans les magasins Frais d'Ici à l'Isle-Jourdain et Auch. L'objectif est de lutter contre les mites alimentaires, responsables de la dégradation de certains produits d'épicerie comme les farines, les céréales et les produits en vrac. Des diffuseurs en carton composés de trichogrammes sont ainsi positionnés sur des étagères ou dans les rayons. Cette initiative reflète notre volonté de maintenir la qualité des produits en utilisant une solution respectueuse de l'environnement et de limiter le gaspillage alimentaire dans les magasins.



## OPÉRATION RELAMPING

Depuis deux ans, le service technique et investissements de Vivadour remplace les éclairages classiques obsolètes par des systèmes à LED. Ce changement s'opère progressivement sur nos sites administratifs (Riscle), sur nos sites industriels (Le Houga) et dans nos magasins Gamm vert (Auch et L'Isle-Jourdain). Outre la baisse de 60 % de notre consommation énergétique pour la partie éclairage, le relamping permet d'éviter le gaspillage d'énergie. Le choix de cette solution d'éclairage s'appuie sur les concepts de développement durable et d'éco-responsabilité.



//  
*Quelques illustrations d'actions RSE au sein de nos métiers*

# Environnement, énergie et innovation

Vivadour est toujours en mouvement pour trouver des innovations à installer chez les adhérents et dans les sites du Groupe. La recherche, le développement et l'innovation sont ancrés dans la stratégie du groupe pour accompagner la transition agroécologique et créer du revenu dans les exploitations agricoles.



## ŒUVRER POUR L'ACCÈS À LA RESSOURCE EN EAU

Vivadour agit en faveur de l'accès à l'eau, un sujet sensible pour nos adhérents qui doit être soutenu collectivement.

Durant l'exercice, le groupe s'est donc engagé encore plus au niveau local dans les projets de territoire Midour et Adour Amont, au niveau régional dans l'accès aux financements et au niveau national dans le « Varenne de l'eau agricole ».



## CRÉER DES RESSOURCES EN EAU

L'expertise reconnue du service Eaux vives dans la création de retenues collinaires individuelles permet l'accompagnement de porteurs de projet, y compris hors du monde agricole. Et les services associés de bathymétrie (évaluation et gestion de la ressource en eau d'un lac par drone), de pompage solaire (étude et installation) et de systèmes économiques en eau se développent.

Durant l'exercice, trois chantiers de lacs collinaires pour 150 000 m<sup>3</sup> sont nés (deux dans le Gers et un dans les Hautes-Pyrénées). Notre premier projet en Haute-Garonne arrive en fin d'instruction tandis que d'autres débutent.

Nous avons aussi lancé une expérimentation en viticulture, avec un système combinant l'irrigation par goutte-à-goutte à un moyen de lutte contre le gel.



Frédéric Marcato,  
directeur Recherche & Développement

« Devenue un facteur d'amélioration de la transmissibilité et de survie des exploitations, l'irrigation sécurise les cultures et l'élevage. C'est pourquoi notre groupe a participé, pour La Coopération Agricole, aux travaux du « Varenne de l'eau agricole » menés par les ministères de la Transition Écologique et de l'Agriculture. »



## LA PRODUCTION EN CHIFFRES



6 300 t  
de biomasse valorisées en énergie



16 700 t  
de matières organiques recyclées



5 900 t  
de compost épandues

## L'INNOVATION, UNE TRADITION ANCRÉE

Enfin, une vingtaine de dossiers sont ouverts pour des nouvelles technologies, innovations ou nouvelles filières. Parmi ceux-ci, nous sommes par exemple testeur national de nouveaux outils pour Météo France : cartes d'observation des températures d'unités des sols, prévisions probabilistes et saisonnières, radars de mesure des précipitations... Les données recueillies enrichissent ainsi le site d'informations de nos adhérents.

## ACCROÎTRE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

Grâce à un nouveau décret, nous pourrons installer des unités de panneaux photovoltaïques plus importantes permettant l'autoconsommation et la revente de l'électricité produite. Plus de la moitié des sites du groupe ont été diagnostiqués.

En 2022-2023, nous visons la mise en service de 2 MWc sur les toitures du groupe.

En outre, les premières études pour l'installation de bornes de recharge électrique sont terminées. Nous les positionnerons sur des sites déjà équipés de panneaux photovoltaïques en autoconsommation, comme au siège social à Riscle.

La centrale photovoltaïque sur notre ferme expérimentale a produit 18 700 Kwh soit près de 30 % de nos besoins. Ces résultats confirment la qualité de nos études prévisionnelles. Nous avons donc lancé des projets chez des adhérents et trois sites sont en cours de construction.

## LA BIOMASSE, UNE RESSOURCE D'AVENIR

Dans le contexte de recherche d'économie circulaire et d'autonomie énergétique, la biomasse est une ressource extrêmement intéressante.

Notre activité historique de recyclage par compostage a connu une bonne reprise malgré la crise Covid, les difficultés du secteur vigne et la flambée du prix de l'énergie et des matières premières. Nous avons réussi à stabiliser le prix de l'amendement organique pour les adhérents. La hausse de cette activité permet d'envisager des productions à plus long terme comme la production d'hydrogène vert.

# Ovalie Innovation

Ovalie Innovation identifie les idées innovantes, les évalue, aide à les concrétiser et soutient leur promotion. Ces projets visent à augmenter la compétitivité des agriculteurs et des activités industrielles des groupes coopératifs Vivadour et Maïsadour.



## — SOBIOTECH, UN ATOUT POUR LA BIO-ÉCONOMIE

Ovalie Innovation poursuit ses cinq projets de R&D pour maîtriser l'approvisionnement en ressources végétales et réaliser la première transformation assurant les meilleures caractéristiques pour les industries aval (fabrication de bioplastiques, matériaux pour l'éco-construction, cosmétique...). Les débouchés sont multiples et constituent une formidable opportunité pour l'agriculture !

Fin 2022, le premier atelier industriel de SobioTech sera opérationnel à Auterive. Grâce à sa collaboration avec le laboratoire de Chimie Agro-Industrielle de Toulouse, SobioTech détient un savoir-faire unique d'extraction de l'huile de graines

de coriandre, une culture très adaptée à notre territoire. SEPPIC, fournisseur de premier plan d'ingrédients pour la cosmétique et les compléments alimentaires, commercialisera en exclusivité cette huile.

- D'autres travaux sont également en cours pour :
- La production de protéines à forte valeur ajoutée à partir de luzerne ;
  - La valorisation de la canne de tournesol pour l'éco-construction et d'autres applications industrielles ;
  - De nouvelles huiles pour la cosmétique à base de productions végétales innovantes sur nos territoires.

## — VERS UNE FILIÈRE CANARD GRAS DE NOUVELLE GÉNÉRATION

Depuis cinq ans, des travaux sont conduits pour faciliter les actions de l'éleveur-gaveur, améliorer la productivité et la qualité des productions, et contribuer au bien-être animal. Ainsi les conclusions du projet Précipalm, labellisé en 2017 par le programme des Investissements d'Avenir de l'État, seront délivrées en 2022-2023.

En amont de la filière canard gras, la solution pour sexer les œufs, menée en R&D depuis cinq ans par des approches associant robotique, vision et intelligence artificielle, atteint à petite échelle les performances optimales. Nous pouvons donc engager la réflexion concernant l'industrialisation de cette technologie couverte par deux brevets.



## — LES AGRO-TECHNOLOGIES

Depuis 2015, Ovalie Innovation cherchait une technologie pour estimer le rendement de la vigne, prévoir les récoltes, l'organisation et les approvisionnements.

Sans solution disponible au niveau mondial, nos travaux ont débuté avec une thèse menée avec le CNRS. Notre solution a maintenant franchi toutes les étapes de l'échelle prototype de laboratoire et fait l'objet d'un brevet mondial. Les phases cruciales vers un prototype de terrain, puis un « premier de série » sont engagées.

Depuis 2018, nous déployons notre stratégie de drones d'intervention sur les cultures. Nous avons ainsi développé une technologie de drone gros porteur autorisé pour le vol autonome sur de grandes distances, opéré par des pilotes d'Ovalie Innovation formés et agréés. Cet outil a permis une lutte biologique contre la pyrale du maïs sur près de 500 ha en 2021.

Notre innovation majeure reste le semis de couverts par drones sur des cultures en place, un sujet stratégique pour favoriser l'agriculture de conservation des sols. Les résultats sont déjà prometteurs sur des parcelles de semences.

//  
*Fin 2022,  
le premier  
atelier industriel  
de SobioTech  
sera opérationnel  
à Auterive*





**52 M€**  
de chiffre d'affaires



**8 800 ha**  
de semences



**30 %**  
en semences  
potagères

**70 %**  
en semences  
grandes cultures

dont

# LES SEMENCES

Jean Pagès, président du COS pôle Semences  
Bernard Nabarro, directeur des Semences



# Les semences grandes cultures

Notre plan de production de maïs semences pour notre partenaire Corteva continue d'augmenter. Durant l'exercice, nos semences grandes cultures ont enregistré des rendements conformes aux objectifs.



## — SEMENCES DE MAÏS : UNE RÉCOLTE HISTORIQUE

Nous avons enregistré un record historique en récolte de semences de maïs durant l'exercice. Nous avons ainsi collecté environ 175 000 quintaux avec une très bonne performance au niveau de la qualité. Nous étions même au-delà de notre objectif avec une performance de 106 %.

L'investissement dans un stockage supplémentaire en vrac de 30 000 quintaux, opérationnel dès le début des récoltes, nous a permis de collecter ces volumes en continu.

Ces surfaces sont mises en place pour notre partenaire Corteva. En 2021-2022, nous avons ainsi mis 4 500 ha en production chez 166 adhérents. Et le plan de production continue à augmenter chaque année. Cela représente en moyenne 27 ha par agriculteur.

Nos semences grandes cultures ont bénéficié de conditions météorologiques correctes durant l'exercice, ce qui nous a permis de renouer avec de bons niveaux de rendement.

## — SEMENCES DU SUD POUR LES CÉRÉALES À PAILLE

L'activité céréales à paille est conduite au sein du GIE Semences du Sud en partenariat avec Arterris et la coopérative de Manosque. Cette production est destinée à nos filières locales respectives et aux besoins de Semences de France. Durant l'exercice, nous avons réalisé 2 000 ha de production et 61 000 quintaux de semences de céréales à paille ont été commercialisés.

//

***Nous avons enregistré un record historique en récolte de semences de maïs***

## — DU SOJA POUR NOS ADHÉRENTS

La production de semences de soja répond aux besoins de nos adhérents. Nous avons ainsi mis en production 136 ha et réceptionné près de 15 000 doses avec quatre variétés.

Les rendements ont été conformes à nos objectifs.



**Bernard Nabarro,  
directeur Semences**

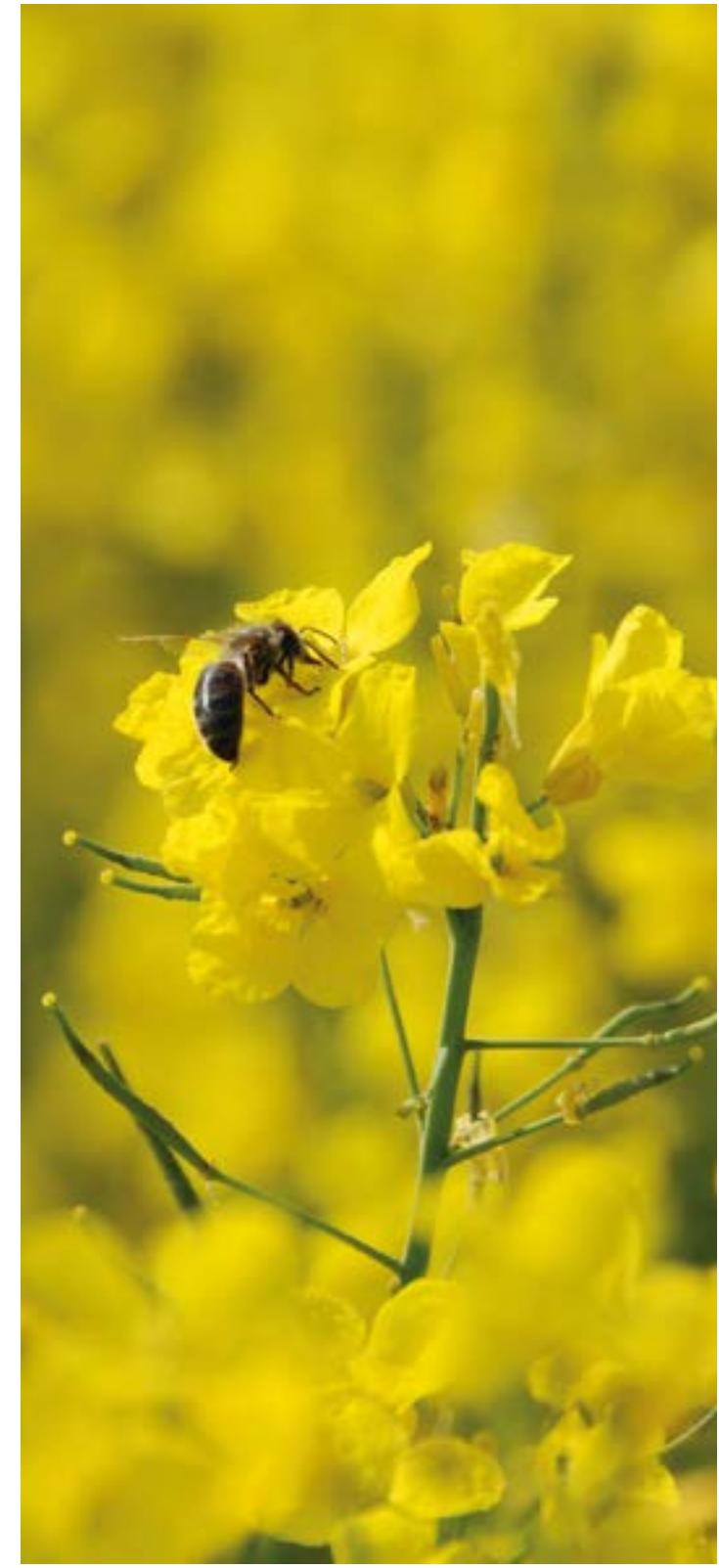
« Nous avons enregistré un record historique de récolte de maïs semences avec d'excellentes performances au niveau de la qualité. Nous nous réjouissons que notre relation avec Corteva se consolide au fil des ans et permette d'accroître les surfaces mises en production chez nos adhérents. »

## — UN RENDEMENT CONFORME EN COLZA

Les 75 ha de production de semences de colza ont affiché un rendement conforme aux objectifs et de bons résultats en qualité.

## — UNE LÉGÈRE BAISSE EN TOURNESOL

Nous assurons dans notre site de Riscle la réception de semences de tournesol pour Mas Seeds. Notre plan de réception est en légère diminution par rapport à l'exercice 2020-2021. Nous avons donc réceptionné 15 000 quintaux de semences de tournesol et mené une bonne campagne de conditionnement avec plus de 145 000 doses.



# Les semences potagères

Le contexte international (délais d'acheminement, embargos, politique...) apporte son lot de difficultés à la production de semences potagères. Mais notre chiffre d'affaires est symboliquement en croissance de 1 %.



## — UN MANQUE DE SEMENCES EN POIS ET HARICOTS

Notre activité pois et haricots pour l'industrie de la conserve et du surgelé a été pénalisée par un manque de disponibilités de semences.

Toutefois, notre filiale de semences potagères basée à Abidjan en Côte d'Ivoire poursuit sa croissance avec une évolution à deux chiffres.

Notre partenariat avec l'entreprise de recherche israélienne Seeds Technologies sur les hybrides nous approvisionne avec de nombreuses nouveautés, notamment en tomates et concombres de serre.

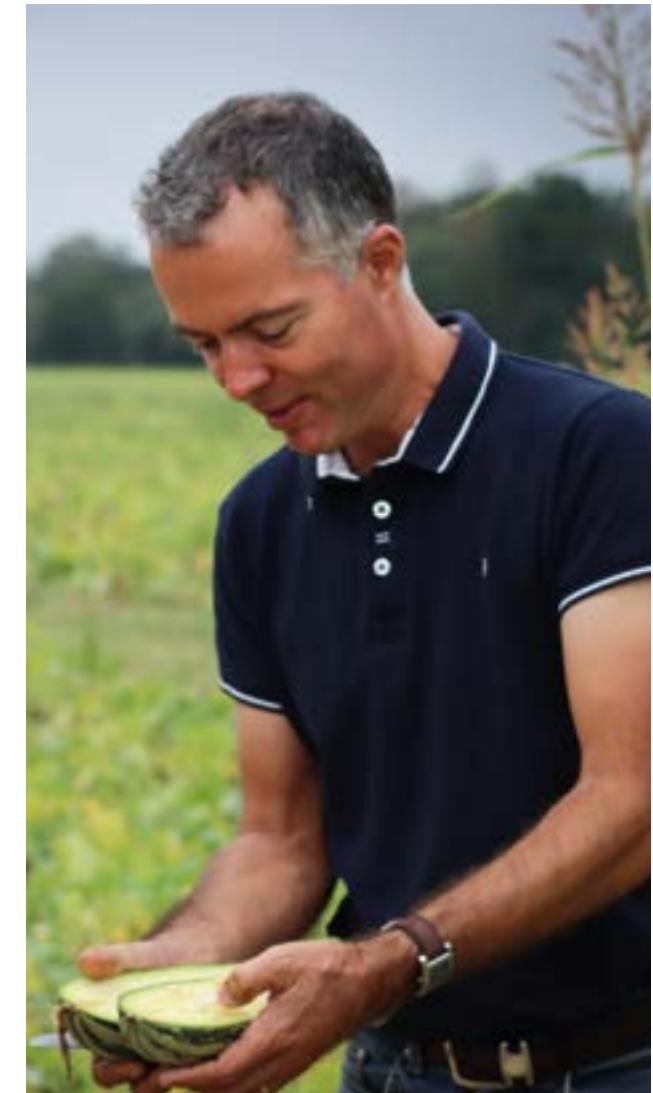
À cause de l'envolée du prix des céréales, la production de semences potagères devient un enjeu majeur d'arbitrage à l'échelle de la planète. Et nous sommes aussi confrontés à une désaffection des agriculteurs pour ces productions de semences potagères.

//  
*La production de semences potagères devient un enjeu majeur d'arbitrage à l'échelle de la planète*

**DÉMARCHE QUALITÉ**



- Riscle : renouvellement de la certification ISO 9001 (2015) pour l'usine de semences et des certificats liés au plan de maîtrise poussière (PQP, ESTA) ;
- Vic-Fezensac : certification PQP et ESTA (plan de maîtrise poussière) ;
- GSN Semences : certification bio pour la production de semences potagères haricots.



## — UN CHIFFRE D'AFFAIRES STABLE

Notre chiffre d'affaires apparaît stable par rapport à l'an dernier. Nous avons en effet été confrontés à plusieurs difficultés, notamment dans l'approvisionnement en semences. Les délais d'acheminement de semences potagères en provenance de l'étranger ont été plus longs. Par ailleurs, des embargos se maintiennent dans de nombreux pays et le contexte politique est compliqué dans d'autres.

En outre, nous constatons que l'après-Covid fait baisser la consommation dans beaucoup de pays et notamment en Europe.

En revanche, deux zones voient leur activité se maintenir, voire se développer. Il s'agit de l'Afrique de l'Ouest et des pays du Maghreb.



**188 M€**  
de chiffre d'affaires



**415 000 t**

collectées en conventionnel et en bio



# LES CÉRÉALES & LES LÉGUMES

Luc Requier, président du COS pôle collecte-approvisionnement et légumes  
Frédéric Castex, président du COS pôle Bio Végétal  
Jérôme Candau, directeur du pôle agricole et agro-alimentaire

# Les grandes cultures

**L'assolement de notre groupe continue d'évoluer, avec une baisse en maïs au profit du tournesol et du soja. Le redimensionnement de nos outils, opéré durant l'exercice, était donc indispensable. Nous poursuivons le développement de cultures à valeur ajoutée pour nos adhérents.**

## — UN CONTEXTE MONDIAL PERTURBÉ

Après les deux années Covid, tous les paramètres semblaient au vert. L'économie mondiale se relançait avec une forte demande en matières premières. À partir du second semestre 2021, on constatait une hausse significative des prix des céréales et des oléoprotéagineux. En parallèle, les prix des intrants laissaient entrevoir des marges confortables pour nos agriculteurs. Le conflit en Ukraine a totalement changé la donne. Les prix des céréales et oléoprotéagineux se sont certes envolés mais le prix des engrains a aussi explosé. Nos agriculteurs sont désormais confrontés à un manque de lisibilité du marché et donc de leur revenu.



## — DES PRIX RECORD

La journée du 15 mars 2022, la tonne de blé a atteint 401 €/t à la cotation Euronext ! Tous les prix des céréales ont atteint des niveaux record et entraîné des pénuries d'engrais et de produits de protection des plantes. Fort heureusement, la plupart de nos agriculteurs avaient acquis leurs agrofournitures au printemps 2021, à des prix normaux, grâce à la stratégie d'anticipation des puissantes centrales d'achat de Vivadour, Axso et Convergence. Avec des prix de céréales en hausse à partir du second trimestre 2021 et cette stratégie, nos agriculteurs ont obtenu des revenus nettement supérieurs aux dix dernières années. Tous n'ont pas bénéficié des prix les plus hauts mais ils s'étaient engagés avec des prix qui dépassaient largement leur seuil de commercialisation.



## — UNE COLLECTE 2021 EN HAUSSE

Les conditions climatiques ont été favorables avec une pluviométrie régulière au printemps et durant l'été 2021. Plus de 400 000 t ont été collectées en cultures conventionnelles, un niveau de collecte élevé au regard de l'assolement de notre groupe.

Nous notons des rendements normaux pour les cultures d'automne tandis que les cultures de printemps ont obtenu d'excellents rendements, parmi les meilleurs des dix dernières années, notamment en maïs.

## — UN REDIMENSIONNEMENT APPROPRIÉ

Malgré le redimensionnement indispensable de notre dispositif incluant la fermeture de dix silos et cinq séchoirs, nos outils de séchage ont permis de gérer, dans de bonnes conditions, une collecte d'automne importante.

Le plan de sauvegarde de l'emploi concernant nos activités grandes cultures a bien été mis en œuvre durant l'exercice et nous avons adapté nos effectifs.

## — DES MARCHÉS À VALEUR AJOUTÉE

Nos clients recherchent des produits à très forte valeur boulangère (variétés Izalco, Forcali, Giambologna, blé meunier Actéo). Le développement des variétés pures de blé améliorant demeure donc une priorité. Nous sommes toujours engagés dans la charte LU Harmony avec des cultures de blé biscuitier incluant des démarches environnementales (implantation de jachères fleuries, ruches mellifères, hôtels à insectes...). Et nous poursuivons la culture du colza éructique et de l'orge brassicole. Nous avons également contractualisé 1 500 ha de semences de céréales à paille et colza pour notre usine Actéo, à Vic-Fezensac.

En cultures de printemps 2021-2022, nous notons un volume très important de maïs spéciaux (waxy et waxy pro). En 2021, nous avons réussi à charger notre premier bateau pour l'export avec du maïs collecté dès la mi-août grâce à notre programme de waxy dry semé début mars.

Le soja alimentation humaine se développe avec 1 500 t commercialisées. L'approvisionnement de Graines d'Alliance a démarré. Cette société, implantée à Saint-Sever en partenariat avec Sud-Ouest Aliment, permettra la commercialisation de la majorité de la collecte de soja de nos agriculteurs dans une agro-chaîne locale.



## — L'IMPACT DU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Le Groupe Coopératif Vivadour est vulnérable face au réchauffement climatique et l'adaptation sera indispensable pour sauver l'agriculture de notre territoire. 60 % des cultures sont non-irriguées et subissent les aléas climatiques à répétition.

Les pluviométries régulières de l'hiver 2021 laissaient présager d'excellents rendements en cultures d'automne. Mais début mai 2022, la vague de chaleur a fait perdre 20 % du volume de collecte. Elle a provoqué une très mauvaise implantation des cultures de printemps qui ont énormément souffert de déficit hydrique, ce qui laisse entrevoir de très mauvais rendements pour la collecte 2022.



//  
**Une bonne collecte 2021 et d'excellents rendements en cultures de printemps**

# Les agrofournitures

Notre dispositif de distribution d'agrofournitures a beaucoup évolué au cours de l'exercice avec la mise en place du service de livraison directe chez nos agriculteurs, Direct Ferme, en complément d'un maillage de magasins de proximité.



Jérôme Candau,  
directeur du pôle agricole  
et agro-alimentaire

« L'évolution  
de notre dispositif  
de distribution  
d'agrofournitures avec  
la mise en place de Direct  
Ferme est efficace  
et répond aux attentes  
de nos agriculteurs. »



## — UN CONTEXTE MOUVANT

Malgré une baisse de la sole maïs, nous avons commercialisé autant d'engrais (68 000 t) que les deux années passées. L'activité a bénéficié de l'autorisation de mise en culture des jachères au printemps 2022 (1 500 ha sur notre territoire) après le déclenchement du conflit en Ukraine. Les agriculteurs ont été encouragés à produire, à protéger leurs cultures et à rechercher un rendement maximal.

Toutefois, le prix des engrais a atteint des records au second trimestre 2022 avec l'envolée du prix du gaz et les incertitudes sur les approvisionnements.

## — DIRECT FERME RÉPOND AUX ATTENTES

Durant l'exercice, notre distribution des agrofournitures a fortement évolué. Direct Ferme, le service de livraison chez nos agriculteurs, a remplacé nos dix-neuf magasins fermés depuis octobre 2021.

Lors des pics d'activité en avril et mai 2022, jusqu'à 150 livraisons quotidiennes ont été effectuées. Après quelques mois d'activité, nous avons pu confirmer que Direct Ferme répond aux attentes des agriculteurs et les services vont être élargis.

Notre équipe proposera des offres promotionnelles pour toutes les exploitations agricoles de notre territoire, aussi bien en grandes cultures qu'en élevage (semences fourragères, produits pour l'élevage, stockage des fourrages, palissage vigne...).

//

**Le maillage  
de magasins  
de proximité avec  
Direct Ferme est  
un choix judicieux**

## — LA COMMANDE 7 JOURS SUR 7

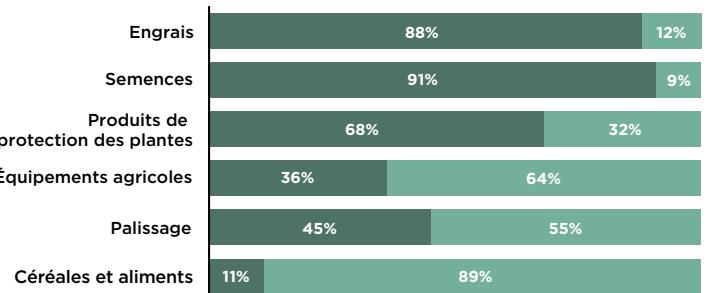
Depuis juin 2022, la plateforme d'e-commerce [www.aladin.farm](http://www.aladin.farm) complète notre dispositif de distribution des agrofournitures. Nos agriculteurs peuvent commander en ligne leurs agrofournitures à tout moment et l'équipe Direct Ferme assure la livraison.

Nos treize magasins de proximité, Direct Ferme, [aladin.farm](http://aladin.farm) et la livraison de certains produits par nos techniciens permettent désormais de répondre à tous types de demandes et d'exigences. Concilier un maillage de magasins de proximité et Direct Ferme s'avère donc un choix judicieux.

### DÉMARCHE QUALITÉ

- Actéo : reconduction des certifications ISO 9001, CSA-GTP, 2BSvs, Harmony Lu et NF V30-001. Agrément pour la distribution de produits phyto-pharmaceutiques aux professionnels ;
- Vectéo : certification Qualimat® renouvelée et démarche Charte CO<sub>2</sub> ;
- Certifications bio en semences de blé (Les Silos Vicois), maïs doux (Vivadour), céréales (Actéo et Vivadour) ;
- Certification SAI en maïs classe A, Waxy et maïs doux.

## FLUX AGROFOURNITURES GROUPE VIVADOUR



■ Livraison DIRECT FERME ■ Retrait dans les magasins

## — DES AGROFOURNITURES COMPÉTITIVES EN VIGNE

Le Pôle Vigne approvisionne 350 viticulteurs, soit 12 000 ha de vignoble en particulier dans la région Armagnac. Ses offres compétitives s'adressent aux viticulteurs regroupés en caves coopératives et aux chais particuliers.

Une équipe de techniciens spécialisés proposent ainsi les meilleures solutions de protection du vignoble. Les méthodes alternatives (biostimulants, biocontrôle) progressent significativement.

Le magasin d'Eauze, également siège du Pôle Vigne, propose une large gamme de produits agréés (protection du vignoble, palissage, couverts végétaux...).

L'innovation et l'expérimentation, priorités du Pôle Vigne, sont valorisées chaque année en juillet avec la journée Hesti Vigne.



# L'agriculture biologique

Les conversions sont à l'arrêt dans le Gers mais nos surfaces en agriculture biologique se maintiennent.



280 agriculteurs regroupés au sein de notre organisation « les Agriculteurs bio de Gascogne » ont produit 15 000 t de céréales, commercialisées auprès d'Agribio Union, principal metteur en marché en France. 25 % de l'assoulement total du groupe est en bio avec comme principales cultures le soja pour l'alimentation humaine, le tournesol oléique et le blé pour la meunerie.

//  
**Nos surfaces en agriculture biologique sont stables**

## — NOS EXPLOITATIONS BIO SE MAINTIENNENT

Depuis début 2022, la demande des consommateurs en produits bio diminue avec l'inflation. Les prix de vente progressent pour nos agriculteurs et les exploitations en agriculture biologique poursuivent leur activité sur notre territoire. Toutefois, pour la première fois depuis 10 ans, les conversions en bio sont à l'arrêt dans le Gers. Mais le nombre de déconversions devrait être faible car le contexte géopolitique mondial et conjoncturel de 2022 n'écartera pas une tendance de consommation favorisant l'alimentation bio et locale.

# Les légumes

Les surfaces contractualisées augmentent grâce une demande de volumes plus importants de nos partenaires industriels. Smag Farmer se déploie chez nos adhérents pour valoriser leurs pratiques culturales respectueuses de l'environnement.

## — LES SURFACES CONTRACTUALISÉES EN HAUSSE

Le maïs doux fait désormais partie du secteur Fruits et Légumes à la suite d'une évolution de la réglementation. Nous avons donc engagé les démarches pour transformer notre Groupement Spécialisé en Organisation de Producteurs. Nos partenaires industriels accroissent les volumes demandés. Nous avons ainsi contractualisé 60 ha de maïs doux bio, 250 ha de haricots double et simple culture et plus 900 ha de maïs doux avec nos adhérents, malgré un contexte 2022 difficile pour trouver des surfaces.

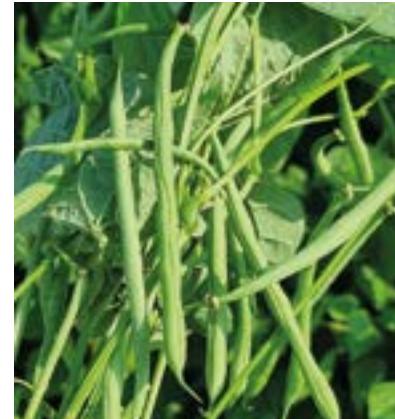
Les contrats ont été revalorisés pour s'adapter à la comparaison avec d'autres cultures. Certains contrats sont établis pour deux ans, d'autres intègrent un prix tenant compte des charges de culture très fluctuantes.

Malgré la flambée des prix de marché en maïs grain, la majorité de nos producteurs continuent ces productions contractuelles leur permettant de travailler en filière avec une vision pluriannuelle.



//

**Nos partenaires industriels augmentent les volumes demandés**



## — L'AGRICULTURE DURABLE

2021 a vu la mise en place de la démarche SAI (Sustainable Agriculture Initiative) avec succès. Nous continuons également à déployer Smag Farmer chez nos adhérents. Durant l'exercice, 80 % d'entre eux se sont équipés avec cet outil contre 50 % en 2020-2021.

Smag Farmer permet d'assurer la traçabilité des pratiques culturales avant les récoltes et de transmettre ces informations à nos partenaires industriels. Nos clients ont besoin des caractéristiques de production pour leur communication, notamment en matière de réglementation et de démarches agro-environnementales.

# Les services aux agriculteurs

Nos services apportent des solutions alternatives pour satisfaire les besoins des agriculteurs.

## — LE SOUTIEN TECHNIQUE DU PÔLE AGRONOMIQUE

Le Pôle Agronomique apporte un soutien technique à tous les agriculteurs et techniciens.

Ses expérimentations sur des produits de biocontrôle se développent.

Au cours de l'exercice, nous avons mis en place une plateforme d'expérimentation variétale en céréales à paille biologiques ainsi qu'une seconde plateforme en céréales à paille et colza conventionnels. Plusieurs autres essais sont conduits en cultures de printemps.

Nous diffusons régulièrement des informations sur nos expérimentations via l'Agroconseil, une newsletter agronomique précisant les itinéraires cultureaux.



## — COMPARER LES ITINÉRAIRES CULTURAUX

La ferme expérimentale de Riscle compare depuis deux ans des itinéraires cultureaux en labour et semis directs. Durant l'exercice, une dizaine d'agriculteurs ont ainsi rejoint le programme Vivadacs orienté vers l'agriculture de conservation des sols.

Nous étudions toutes les solutions pour la vente de crédits carbone par nos agriculteurs. La démarche la plus avancée consiste à améliorer la structure du sol par un équilibre bactéries/champignons permettant d'augmenter le taux de matière organique et donc de capter des gaz à effets de serre. Son suivi sur cinq ans devrait permettre à nos agriculteurs de commercialiser des crédits carbone dès la troisième année.

//

**Vivadacs,  
un programme  
pour l'agriculture  
de conservation  
des sols**

## — LA TRAÇABILITÉ AVEC SMAG FARMER

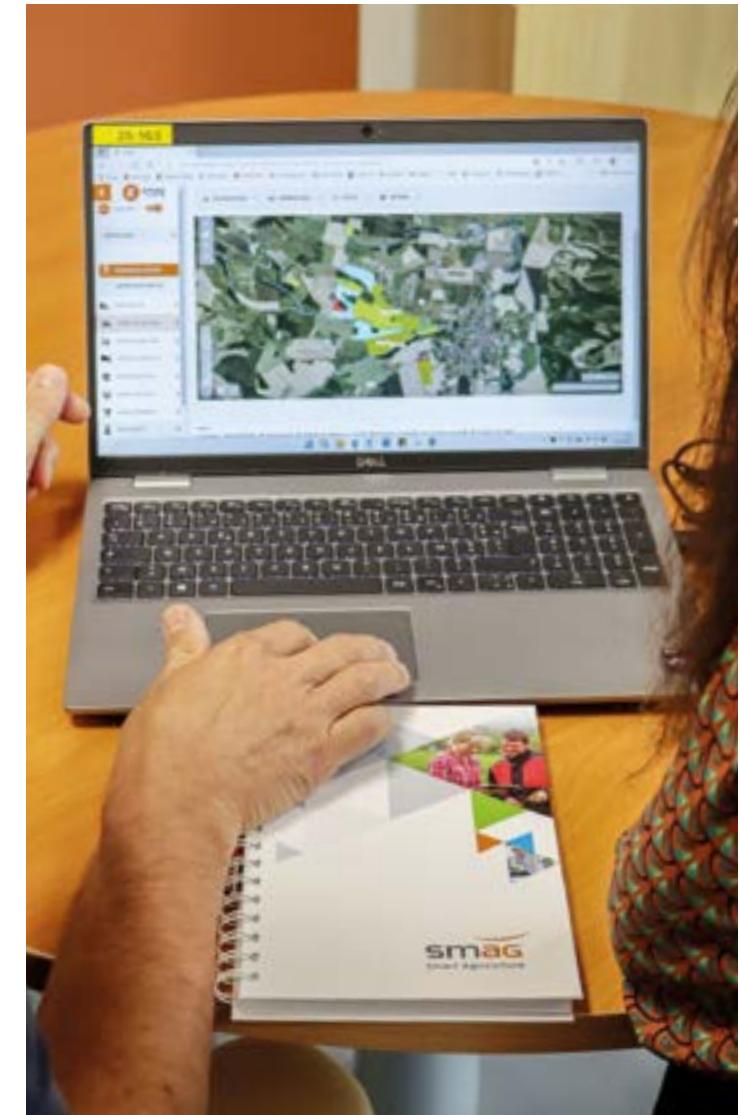
Notre offre de services repose sur la traçabilité agriculteur avec l'outil d'aide à la décision Smag Farmer et la certification HVE3 (Haute Valeur Environnementale).

Utilisé par plus de 500 agriculteurs, Smag Farmer permet l'enregistrement des pratiques culturales en toute sécurité depuis un smartphone, une tablette ou un ordinateur. Il assure la conformité avec la réglementation.

Nous développons l'usage de Smag Farmer pour toutes nos cultures contractuelles (maïs doux, blé LU). Il répond parfaitement aux attentes de nos clients qui exigent une traçabilité complète des cultures.

## — LA CERTIFICATION HVE3 EN VITICULTURE

Le déploiement de la certification HVE3 se poursuit chez nos viticulteurs. La démarche concerne les chais particuliers et les caves coopératives de notre territoire. Elle atteste de conditions de production plus respectueuses de l'environnement.



## LA FUSION AVEC LES SILOS VICOIS

Le 8 décembre 2021, Les Silos Vicois ont fusionné avec Vivadour. 300 adhérents ont rejoint notre groupe en conservant leurs interlocuteurs et les services associés. La région Fezensac réunit les agriculteurs de ce secteur au sein d'une commission territoriale. Elle s'ajoute aux régions Adour, Astarac, Armagnac.

Depuis plus de 10 ans, Les Silos Vicois appartenaient à l'union de coopératives Actéo. Cette dernière sera transformée en société anonyme afin de conserver son agilité dans les achats d'agrofournitures et la commercialisation de la collecte pour les adhérents de la coopérative Vivadour et les clients des négocios Novasol et Aréal.

Cette fusion simplifie juridiquement notre fonctionnement et améliore la performance du groupe.



**109 M€**  
de chiffre d'affaires 

**8,8 M**  
de volailles 

**1 M**  
de palmipèdes 

**29,2 M**  
d'œufs 

**23 000**  
bovins 

# LES PRODUCTIONS ANIMALES

  
**VIVADOUR**  
Le Groupe Coopératif

  
LES  
Fleurons  
de  
SAMATAN

  
**JUVIVEAU**  
PRODUCTIONS

  
**Vignasse & Donney**  
NOTRE MÉTIER : BOUCHER

  
**NUTHÉRAN**  
matériel pour l'élevage

Christian LAFORêt, président du COS pôle Animal  
Delphin GUILLAUMEY, directeur des Productions Avicoles

# Les volailles et les palmipèdes

Les mesures travaillées pour diminuer le risque de propagation durant l'hiver 2022-2023 et la perspective d'un vaccin pour les palmipèdes à court terme ouvrent un peu l'horizon. Mais l'exercice 2021-2022 aura malheureusement été placé sous le joug de l'influenza aviaire, une crise ayant succédé à l'autre.



## — UN IMPACT PROCHE DE CELUI DE 2020-2021 EN PALMIPÈDES

Toutes les filières avicoles de Vivadour ont été atteintes. Jusqu'à 90 % des producteurs de palmipèdes ont été concernés par les zones réglementées, ce qui représente plus de 200 000 animaux dépeuplés. Nous estimons la perte totale à 450 000 canards par rapport à notre capacitaire de production. Avec 1,020 million de canards abattus en 2021-2022, l'impact se révèle cependant légèrement plus important qu'en 2020-2021.

En volailles de chair, les volumes mis en place ont baissé d'environ 8 %, surtout durant l'hiver 2021-2022 car 60 % de nos éleveurs étaient situés en zone réglementée avec l'impossibilité de remettre en place des poussins. L'épidémie aviaire n'a pas épargné nos élevages de poules pondeuses. Les lourdes contraintes de circulation des produits ont imposé une gestion très complexe de cette production, en plus des foyers que l'on a eu à déplorer chez nos adhérents.

Nos éleveurs d'oies reproductrices et le couvoir ont eux aussi été placés en zone réglementée. Dans le même temps, notre partenaire La Périgourdine déplorait un foyer sur un troupeau de reproducteurs. Ces conditions ont donc limité notre capacité à fournir des oissons à nos clients.

## — L'INFLUENZA AVIAIRE MARQUE L'EXERCICE

Au cours de l'été 2021, l'élevage de volailles et palmipèdes a enfin pu reprendre. Nos équipes ont poursuivi leur accompagnement auprès de nos adhérents à la suite de la crise 2020-2021, avec un calendrier d'indemnisation qui a couru jusqu'en mars 2022.

Malheureusement dès l'automne 2021, une nouvelle épidémie aviaire est apparue. Les premières restrictions sont alors intervenues et les premiers foyers identifiés en décembre.

Cette épidémie 2021-2022 s'est démarquée des précédentes par sa durée et son étendue bien au-delà de notre territoire gersois.

//  
**L'épidémie aviaire a impacté toutes nos filières avicoles**

## — UN VACCIN POUR LES PALMIPÈDES D'ICI 2023-2024

L'espérance renaît un peu avec le vaccin en cours d'expérimentation pour les palmipèdes. Il ouvre des perspectives favorables à la gestion du virus, a priori pour l'hiver 2023-2024.

D'ici là, les interprofessions volailles et palmipèdes, accompagnées des pouvoirs publics, ont travaillé conjointement à un plan d'actions. Son objectif consiste à diminuer le risque propagation au cours de l'hiver 2022-2023. Il s'agira notamment de dédensifier l'élevage à l'échelle d'une zone géographique, d'assurer la protection des couvoirs et des troupeaux reproducteurs et de renforcer les contrôles avant tout mouvement d'animaux.



**Delphin Guillaumey,  
directeur Productions  
Avicoles**

« Les perspectives existent pour notre filière palmipèdes. Sa structuration à l'échelle de notre territoire s'est d'ailleurs révélée un atout face à l'influenza aviaire grâce au couvoir dont nous disposons avec Maïsadour et à la notoriété montante de la marque « Canards du Gers ». Nous réfléchissons aussi au niveau du groupe, au développement de nouvelles productions dans des bâtiments d'élevage existants, afin de sécuriser le revenu des exploitations agricoles à travers la diversification. »



## — LE CHOIX JUDICIEUX D'UNE FILIÈRE STRUCTURÉE SUR NOTRE TERRITOIRE

Grâce à nos participations dans Sud-Ouest Accoupage, le couvoir situé à Aignan (32), nous avons conservé un approvisionnement en canetons quand la filière accoupage, située principalement en Vendée et dans les Deux-Sèvres, a été très lourdement touchée à son tour, début 2022. Cette dernière fournit 83 % des canetons français et mettra plusieurs années à se relever de la crise 2021-2022. La structuration de notre production de palmipèdes confirme donc un choix judicieux de notre groupe.



## — LA COMMERCIALISATION DES PALMIPÈDES

Fleurons de Samatan abat et transforme notre production sous Label Rouge et sous IGP « Canard à foie gras du Gers », commercialisée par Gers Distribution.

Durant l'exercice, les prix de l'aliment et des animaux d'un jour ont augmenté de 30 % ! Nous nous sommes donc efforcés de répercuter les hausses de coût de production (transport, main d'œuvre, énergie, packagings...).

Avec le contexte influenza aviaire, nous avons privilégié nos marchés existants pour maintenir les relations commerciales de confiance nouées depuis plusieurs années.



## — VOLAILLES LABEL : UNE ALIMENTATION 100 % LOCALE

Malgré un contexte de prix de céréales élevés, nous avons décidé, avec notre partenaire Fermiers du Gers, de généraliser l'alimentation 100 % locale pour nos volailles Label. Les céréales et le soja dans l'aliment proviennent ainsi exclusivement d'Occitanie et de Nouvelle-Aquitaine.

Notre démarche bien-être animal se traduit par un étiquetage spécifique, identifiable par les consommateurs avec une mention de la notation de l'élevage concerné.



- Certification reconduite pour la production d'œufs bio (Cocorette) et de poulets bio par Qualisud.



## — UNE FILIÈRE POULETTES À DÉVELOPPER

Aujourd'hui, le marché bio marque le pas avec la baisse du pouvoir d'achat et un retour aux habitudes de consommation pré-Covid.

Notre filière œufs a atteint l'objectif du plan de développement pour notre partenaire Cocorette, à savoir une production de 40 millions d'œufs bio par an.

Nous nous concentrons désormais sur le développement d'une filière poulettes. Nous pourrons ainsi assurer de façon indépendante l'approvisionnement de nos éleveurs. Cette structuration devrait contribuer à une meilleure gestion en cas d'influenza.

Durant l'exercice, nous avons œuvré auprès de nos éleveurs concernant l'adaptation au nouveau cahier des charges bio. Ainsi depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, l'alimentation des poules pondeuses est 100 % bio. Nous avons aussi travaillé à l'application du nouveau cahier des charges d'élevage de poulettes prévoyant l'accès à un parcours extérieur.



## — POULETS STANDARDS : DES VENTES SATISFAISANTES

70 % des volailles standards sont commercialisées à la marque Poulet d'ici, nourries avec une alimentation 100 % locale. Les travaux réalisés à l'abattoir de Condom favorisent de bonnes performances commerciales. La nouvelle ligne de découpe et de conditionnement automatisé permet en effet de mieux répondre aux attentes des consommateurs (brochettes, produits marinés, découpages spécifiques).

Nous travaillons également dans les élevages pour améliorer le bien-être animal à travers différents aménagements : lumière naturelle, densité, litière, perchage...

## — RÉNOVER OU CONVERTIR LES BÂTIMENTS D'ÉLEVAGE

Le pôle développement des productions animales s'organise pour maintenir notre capacité de production en bovins, agneaux, volailles, en palmipèdes et pour la filière œufs.

Dans un contexte où il est difficile de créer de nouveaux bâtiments pour des raisons administratives, environnementales et économiques, l'intérêt de la rénovation plutôt que la construction de bâtiments est indéniable face aux coûts des matériaux qui continuent à flamber. Pour cela, nos éleveurs peuvent également s'appuyer sur les équipes de Nuthéran, notre activité de matériel d'élevage à Mirande. De plus, nous devons trouver des solutions de transmission des sites d'élevage pour tous les producteurs qui cessent leur activité.

# Les bovins

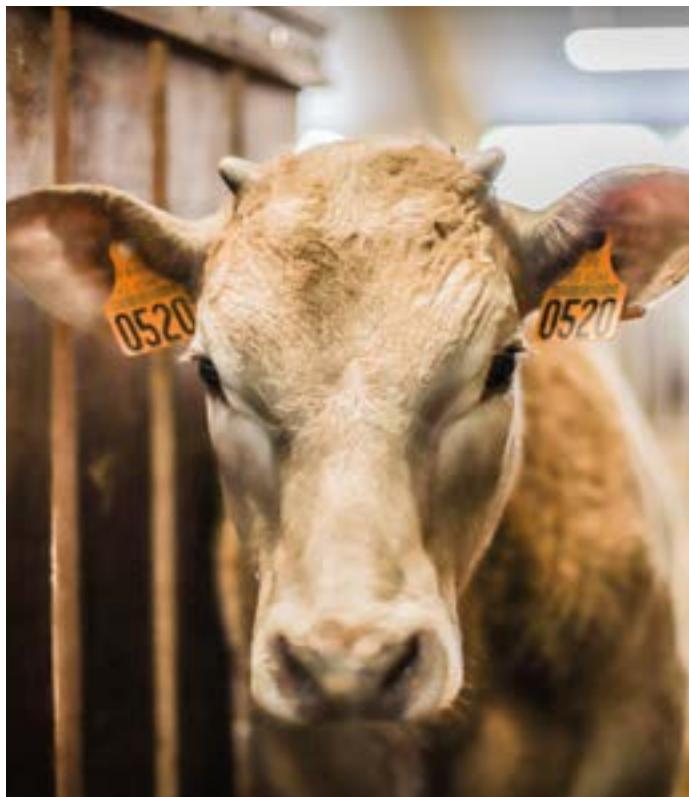
Le groupe coopératif Vivadour continue son développement dans les activités bovines grâce à son implication dans l'aval de la filière. Une nouvelle société voit le jour pour valoriser les cuirs haut de gamme.

En 2021-2022, plus de 23 000 bovins ont été engrangés ou achetés auprès des éleveurs de Vivadour ou en négoce.

Maison Jucla et Vignasse & Donney ont bénéficié d'une forte consommation de proximité en 2020 et 2021 durant la crise Covid. Mais sur l'exercice 2021-2022, la consommation a baissé significativement en boucherie traditionnelle, s'est relancée en RHF et stabilisée en grande distribution.

Dans ce contexte mouvant, le chiffre d'affaires de nos sociétés aval progresse. Notre offre qualitative est donc adaptée au marché et aux attentes du consommateur (viande sous signe officiel de qualité, de races locales).

La demande de notre aval ne cesse de progresser mais le cheptel bovin diminue dans notre région. Vivadour sécurise donc l'approvisionnement de ses sociétés par un plan de développement de l'engraissement auprès d'éleveurs spécialisés. Ces derniers reçoivent des animaux maigres, les alimentent avec des co-produits du groupe, des granulés ou du mash de Sud-Ouest Aliment.



## — MAISON JUCLA

Avec plus de 60 millions d'euros de chiffre d'affaires, le développement de cette société continue depuis 10 ans. Maison Jucla constitue la référence pour le veau de qualité dans le Sud-Ouest (250 veaux commercialisés chaque semaine). Elle a aussi la particularité de proposer une offre complète aux boucheries traditionnelles (porc, agneau et tous types de bovins).

## — UNE PRODUCTION BOVINE APPRÉCIÉE DES CONSOMMATEURS

En viande bovine, la tendance va vers une consommation moins importante mais de meilleure qualité. La filière veau de boucherie de notre filiale Juviveau Production a été fortement impactée par la flambée du prix de la poudre de lait. Et les hausses passées à nos clients n'ont pas compensé les coûts de production. Toutefois, le développement du veau sur paille continue car la production correspond aux attentes des consommateurs, notamment en matière de bien-être animal. Deux nouveaux bâtiments ont démarré leur activité au cours de l'exercice. Afin de pérenniser notre agro-chaine bovine, Vivadour a pris des participations dans l'abattoir de Saint-Gaudens, aux côtés de Maison Jucla. La modernisation et l'augmentation des capacités d'abattage de cet outil permettront de mieux répondre aux besoins de Maison Jucla.

# Nos marques

## CANARDS



## VOLAILLES



## BOVINS



## DES PRODUITS SOUS SIGNE DE QUALITÉ



## — LES CUIRS HAUT DE GAMME VALORISÉS

La valorisation du cuir des veaux et bovins sécurise et optimise la marge de l'activité bovine. Durant l'exercice, nous avons créé une société pour l'achat, le tri, le marquage et la commercialisation des cuirs et en particulier des cuirs très haut de gamme, issus des veaux de Juviveau Production. Vivadour en assurera la gestion opérationnelle pour approvisionner les maisons de luxe françaises.



## — VIGNASSE & DONNEY

Avec 22 millions de chiffre d'affaires (+ 12 millions depuis le rachat en 2017), Vignasse & Donney devient un acteur prépondérant pour les boucheries traditionnelles et la grande distribution dans les Landes, Pyrénées-Atlantiques et en Gironde. L'approvisionnement est réalisé auprès des adhérents de Vivadour et auprès de négociants de bovins de Nouvelle-Aquitaine et d'Occitanie.



**Jérôme Candau,**  
directeur du pôle agricole  
et agro-alimentaire

« La valorisation du cuir  
des veaux et bovins  
est indispensable pour  
sécuriser et optimiser  
la marge de l'activité  
bovine. La création  
d'une société spécialisée  
dans la commercialisation  
des cuirs de qualité issus  
de nos activités aval va  
nous apporter de la valeur  
ajoutée. »

## — LA QUALITÉ DE LA BLONDE D'AQUITAINE

L'activité se développe principalement par la vente de carcasses entières et découpées de vaches exclusivement de race Blonde d'Aquitaine, sous appellations « Bœuf Blond d'Aquitaine Label Rouge », « Bœuf de Chalosse Label Rouge » et « Blonde d'Aquitaine ».

Vignasse & Donney commercialise aussi 30 veaux et une centaine d'agneaux des Pyrénées par semaine. Les volumes de vente de steaks hachés vendus en GMS à la marque Vignasse & Donney progressent. L'agrandissement de l'usine d'Artix devrait se concrétiser fin 2022. Près de 3 millions d'euros seront investis afin d'améliorer la fluidité des opérations, d'augmenter la capacité de stockage froid et d'optimiser les process de production.

//

**Les sociétés aval  
de notre filière bovine misent  
sur la qualité et continuent  
leur progression**





**55,5 M€**  
de chiffre d'affaires



**216 000 hl**  
de vins produits



**2 500 hl**  
d'alcool pur distillé



# LA VITICULTURE, VINS & SPIRITUEUX

**Serge TINTANÉ**, président du COS pôle vigne  
**Pascal DUPEYRON**, directeur du pôle viticole, vins et spiritueux



Conapole de Gascogne

Comptoir Armagnacais  
ENOLOGIE

Chai 931

# Une filière de premier plan en Gascogne

**Notre filière viti-vinicole poursuit sa structuration pour être toujours plus performante, tout en privilégiant la proximité avec les viticulteurs de notre territoire. Notre récolte 2021 s'est avérée plus importante qu'estimée, avec une bonne qualité de vin.**

Notre filière viti-vinicole compte 290 adhérents pour près de 3 000 ha de vigne (1 180 ha en Colombard, 660 ha en Sauvignon, 370 ha en Manseng, 250 ha en Chardonnay, 200 ha en Ugni blanc et 300 ha en cépages divers). Nos viticulteurs ont livré 192 000 hl et nous avons réalisé des achats à hauteur de 16 000 hl en négoce.



# Amont : le lien avec les viticulteurs

Notre coopérative accompagne nos adhérents pour qu'ils développent le potentiel viticole de leurs exploitations. Ainsi 166 000 euros y ont été consacrés durant l'exercice, sous forme d'aides ou d'avances de trésorerie. Pour préparer la campagne 2022, nous avons réorganisé notre pôle amont en quatre secteurs géographiques : Cazaubon, Panjas, Eauze Vic-Fezensac/Gondrin.

Nous conservons ainsi le lien de proximité entre la coopérative et l'adhérent. Le service transport a été optimisé pour limiter les temps de rotation et d'attente pendant les vendanges, mieux gérer les temps de conduite des chauffeurs et améliorer les tournées des visites parcellaires. Enfin quatre techniciens renforcent notre équipe.



## — UN MILLÉSIME 2021 TOTALEMENT ATYPIQUE

La campagne 2021-2022 a bénéficié des réserves d'eau hivernale. Pourtant, les températures douces de février et mars 2022 ont entraîné un débourement précoce. Pour les vendanges 2021, les contrôles de maturité ont débuté le 16 août. La récolte a commencé le 2 septembre en Sauvignon pour s'achever le 5 octobre avec les cépages tardifs. La climatologie est restée favorable durant toute la période. Notre millésime 2021 a subi les conséquences du fort épisode de gel en avril 2021. Nous avons constaté une hétérogénéité et un ralentissement du développement végétatif. Par ailleurs, la pluviométrie importante du printemps 2021 et la fraîcheur de l'été 2021 ont accentué la pression maladies (mildiou, black-rot et botrytis). Ce millésime 2021 est totalement atypique avec des caractéristiques déconnectées des critères des cahiers de production. Nous avons relevé des degrés d'alcool bas et des acidités très élevées, conséquences du gel et du cycle végétatif décalé. Nous notons donc une baisse de rendement avec une moyenne de 64 hl/ha tous cépages confondus, bien en-dessous des 88 hl/ha en 2020 et 87 hl/ha en 2019. Nous estimons la perte liée à l'épisode de gel 2021 à environ 35 %.

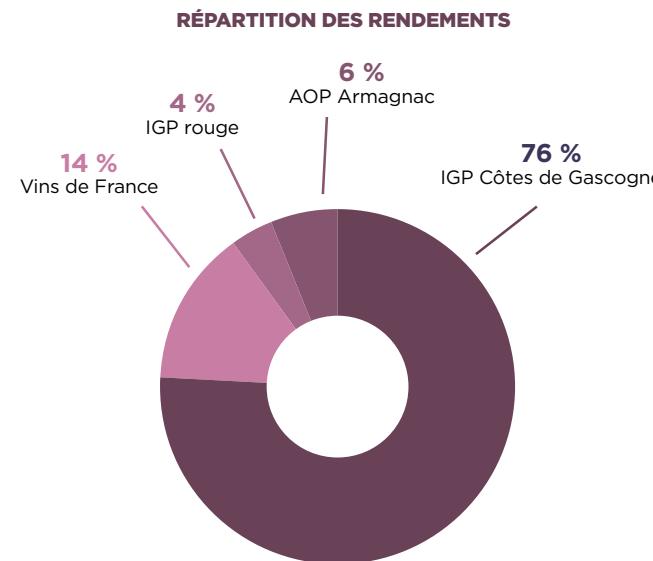


//  
**Conserver le lien de proximité entre la cave et l'adhérent**

## — LA GRÈLE A RAVAGÉ 1 000 HA EN 2022

Du 2 au 5 avril 2022, le gel a encore sévi sur les vignes de nos adhérents avec des températures de -2° à -5°C. Pour la deuxième année consécutive, l'ouest de notre zone viticole est le secteur le plus touché. Contrairement à 2021, le débourrement était bien moins avancé en 2022 sauf en Chardonnay et sur quelques parcelles précoces. Les dégâts occasionnés par le gel apparaissaient donc moins importants qu'en 2021. Une météo plus clémence après le gel avait contribué à un développement végétatif favorable, notamment des contre-bourgeons. Nous espérions alors une récolte 2022 aux environs de 80 % d'une année normale. Mais la grêle est venue s'abattre très violemment le 3 juin, entraînant des dégâts très importants. En une heure, les grêlons ont ravagé la zone de Villeneuve-de-Marsan jusqu'à Condom suivant l'axe de la route départementale 931, sur 15 km de large et 100 km de long. 1 000 ha de vignes sont impactés chez nos viticulteurs, souvent déjà touchés par le gel en 2021 et en 2022. Nous estimons le vignoble détruit entre 75 et 100 % sur 450 ha et entre 50 et 75 % sur 450 autres ha.

//  
**Les aléas climatiques impactent le rendement**



## — LE SUIVI DES DOMAINES SE DÉVELOPPE

Notre activité « suivi des domaines », gérée par quatre personnes, a pour objectif de développer notre potentiel viticole, de promouvoir de jeunes viticulteurs et d'accompagner l'agrandissement d'exploitations agricoles. 309 ha de vigne sont ainsi exploités par nos équipes tandis que 126 ha appartiennent à notre coopérative et sont conduits par des adhérents. Durant l'exercice, nous avons rétrocédé 40 ha à des jeunes agriculteurs pour la campagne 2022 et nous avons également replanté 10 ha de vigne.

## — 80 % DU VIGNOBLE SOUS HVE3 D'ICI 2025

500 ha de vigne sont certifiés HVE3. Nos techniciens déploient, de façon collective, cette démarche chez nos viticulteurs pour satisfaire les attentes des consommateurs, à savoir des conditions de production plus respectueuses de l'environnement.

//  
**Nous contribuons à développer le potentiel viticole de notre territoire**

# Production : la vinification



## — UNE NOUVELLE ORGANISATION DES VENDANGES

Elle a été réorganisée en mobilisant nos équipes uniquement sur trois sites (Cazaubon, Eauze et Panjas) en 2 x 10 h, au lieu de 24 h/24 auparavant. Les coûts de fonctionnement ont donc baissé de près de 400 000 euros. La forte acidité du raisin nous a contraints à adapter les schémas techniques de vinification. Néanmoins, nous avons constaté une bonne qualité de nos vins, avec une majorité de qualité premium. Enfin, nous avons stoppé le pressurage sur le site de Vic-Fezensac qui servira désormais au stockage des vins.

# Le commerce des vins

Après la fusion avec Vignerons de Gerland, la société CVG a été intégrée à la coopérative Vivadour. CVG est donc désormais notre marque pour commercialiser le vin en vrac avec une équipe dédiée.



## — UNE PÉNURIE MONDIALE DE VIN BLANC

Le gel du printemps 2021 a entraîné une pénurie mondiale de vin blanc et sur tout le vignoble français. Il y a donc eu une baisse de vin blanc vrac. Les producteurs ont réduit leur offre vrac au profit du vin conditionné, conduisant à une augmentation de la demande des producteurs embouteilleurs en vrac blanc. Cette situation a déclenché le transfert de la marque Vins

de France vers la marque Vins de différents pays de la Communauté européenne. Dans ce contexte, notre chiffre d'affaires a baissé de 22 % car il nous a manqué 130 000 hl à commercialiser. Selon les quantités disponibles de vin blanc, nous avons alloué des volumes à nos fidèles clients, tout en majorant nos prix de vente. Nous avons ainsi commercialisé 204 000 hl du millésime 2021 en vin vrac sur dix-huit mois. Cette bonne performance commerciale nous a permis d'augmenter le prix des raisins livrés par nos viticulteurs.

# Pôle alcool : armagnacs et eaux de vie

La distillation a été conduite sur deux périodes, du 15 novembre au 10 décembre 2021 puis du 8 au 26 janvier 2022. Elle a été réalisée à la Distillerie Chai 931 à Gondrin. Les équipes de Club des Marques et Vivadour ont travaillé en 3 x 8 h et 7 jours sur 7.

Nous avons ainsi distillé 26 000 hl de vin dont 21 000 hl pour les armagnacs et 4 000 hl pour les eaux de vie de vin. Notre distillerie traite 600 hl de vin par 24 h, soit 100 hl d'alcool produit à 65°C. Nous avons également distillé 8 000 hl en prestations à façon.



## — CLUB DES MARQUES : LES ARMAGNACS ET LIQUEURS

Durant l'exercice, la production de pousse-rapière a été transférée de Monluc à Villeneuve-de-Marsan. 920 000 euros ont été investis dans les outils de cette usine de conditionnement pour augmenter la performance du site. Nous avons installé une nouvelle chaîne d'embouteillage, aménagé une zone de stockage et de préparation des liqueurs et climatisé l'entrepôt de stockage des produits conditionnés.

En parallèle, d'importants travaux de mise aux normes ont été réalisés au Chai Clés des Ducs à Panjas.



### Club des Marques commercialise nos armagnacs, vins et liqueurs conditionnés dans :



La grande distribution



Le circuit traditionnel auprès des grossistes, cavistes et restaurateurs



Nos boutiques à Eauze, Panjas, Villeneuve-de-Marsan et le site oenotouristique de Saint-Puy



La vente en ligne

### Club des Marques distribue nos produits en France et à l'international vers :



La Chine



Les Pays de l'Est



L'Europe



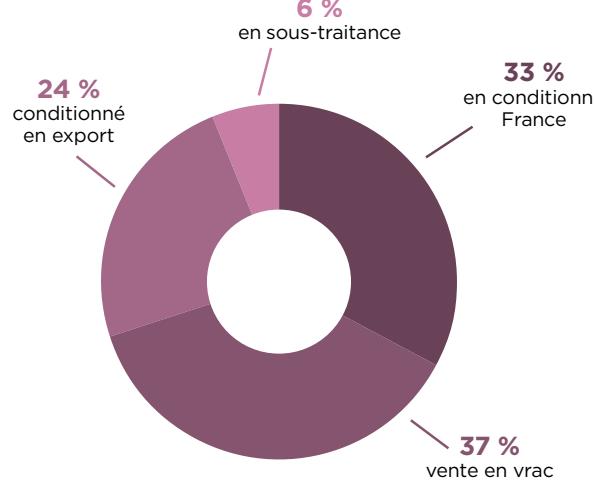
Les États-Unis



### — UN SAVOIR-FAIRE UNIQUE

Notre pôle alcool s'appuie sur des collaborateurs expérimentés et un savoir-faire unique dans la région. Club des Marques possède également un large portefeuille de marques parmi lesquelles six des plus anciennes maisons de l'Armagnac à savoir Sempé, Puységur, Chabot, Jean Cavé, Clés des Ducs et Monluc. Nos activités couvrent tous les segments commerciaux du métier avec le vrac, le conditionné et la sous-traitance.

#### RÉPARTITION DES VENTES



### — AUGMENTER NOS PARTS DE MARCHÉ À L'EXPORT

Durant l'exercice, nous avons créé une nouvelle identité visuelle pour notre offre de produits Monluc. Nous voulons continuer à développer les ventes de cette gamme (pousse-rapière, vin pétillant, vin tranquille, floc, liqueurs et Armagnac) en Grandes et Moyennes Surfaces. Nous allons également diversifier nos gammes destinées au circuit traditionnel avec de nouveaux produits tels que le french brandy ou des liqueurs. L'export reste toujours un axe de développement pour Club des Marques. Pour cela, nous allons renforcer nos équipes commerciales notamment aux États-Unis. Enfin, pour accroître notre commerce de distribution à l'international, nous recherchons un partenaire majeur du secteur.

### Nos marques



## Pôle services et conseils

### DÉMARCHE QUALITÉ



- Extension de la certification ISO 9001 (2015) à tous les sites (Cazau-bon, Eauze, Gondrin, Panjas, Vic-Fezensac, Castelnau d'Auzan et Sainte-Christie-d'Armagnac) pour le suivi du vignoble, l'élaboration et la commercialisation de vins et de spiritueux ;
- Haute Valeur Environnementale (HVE) : démarche collective avec un groupe de viticulteurs ;
- Le Club des Marques : certifications bio des produits dont la préparation et la distribution de vins, armagnac et eau de vie d'armagnac ;
- Maintien de l'ISO 17025 et extension de la portée d'accréditation pour le laboratoire Oenopole de Gascogne avec le COFRAC.



### — UN LABORATOIRE PERFORMANT

Notre laboratoire Oenopole de Gascogne a été équipé d'un analyseur séquentiel. Ce nouvel outil augmente la performance de nos analyses. Nous pouvons répondre encore mieux aux exigences de nos clients avec des délais plus courts et des données analytiques plus précises et plus fines. Oenopole de Gascogne demeure le seul laboratoire accrédité Cofrac dans le Gers. Notre accréditation a été reconduite et même étendue car nous procédons à des analyses incluant davantage de critères. Malgré cet équipement de pointe, notre activité a été impactée à cause des aléas climatiques et de la crise subie par la viticulture. Elle a baissé d'environ 10 % par rapport à 2020-2021 avec 39 200 échantillons analysés.



### — UN CHIFFRE D'AFFAIRES STABLE

Nous sommes parvenus à maintenir le chiffre d'affaires de nos magasins de produits œnologiques à Eauze, malgré les aléas climatiques et une baisse des volumes. En effet, nos clients ont continué leurs achats de produits pour la commercialisation en conditionné. Toutefois, la pénurie de certaines matières premières (verre et capsules en aluminium) occasionne d'importantes difficultés d'approvisionnement pour nos magasins. Une pénurie qui perturbe la planification de la mise en bouteille chez les viticulteurs.



**Gamm vert**   
le goût du jardin

**FRAIS  
D'ICI**  
GASCOGNE

**18,5 M€**  
de chiffre d'affaires



**16**  
points de vente Gamm vert  
(dont deux magasins Frais d'Ici)



**590 000**  
passages en caisse



## LA DISTRIBUTION GRAND PUBLIC

Patrick LARRIBAT, président du COS pôle LISA  
Bernard NABARRO, directeur Distribution Grand Public



Notre activité marque le pas à cause de la baisse du pouvoir d'achat des consommateurs. Dans ce contexte, nous renforçons nos approvisionnements auprès de producteurs locaux et déployons des produits en marques propres avec des prix plus attractifs.



### — LE POUVOIR D'ACHAT EN BAISSE

Nous avons élargi notre réseau avec la reprise à Synergie du magasin Gamm vert de Vic-Fezensac. Nous augmentons ainsi le maillage de proximité sur notre territoire. Notre groupe compte ainsi seize points de vente pour une surface de 20 900 m<sup>2</sup>. Notre chiffre d'affaires restera toutefois quasiment le même que l'année dernière. À périmètre constant, il subit un retrait de 6 %. Nous sommes en effet confrontés à un tassement de la consommation, tant dans nos magasins Gamm vert que dans nos deux points de vente Frais d'Ici. Dans ces points de vente alimentaires, le chiffre d'affaires est en recul de 9,5 %.

**Nous déployons des produits en marques propres avec des prix plus attractifs**



### — PRIVILÉGIER LES PRODUITS LOCAUX

Pour répondre à la forte demande de produits issus de circuits courts, nous renforçons notre démarche de Responsabilité Sociétale et Environnementale. Ainsi, nous contractualisons de plus en plus avec des producteurs locaux pour approvisionner nos Frais d'Ici. La production de nos adhérents et de nos différentes filières y est bien évidemment valorisée avec :

- les produits bovins, transformés par Vignasse et Donney ;
- les produits avicoles des Fleurons de Samatan et des Fermiers du Gers ;
- des fruits et légumes de producteurs locaux ;
- une offre en vin et spiritueux grâce à notre filière viti-vinicole.



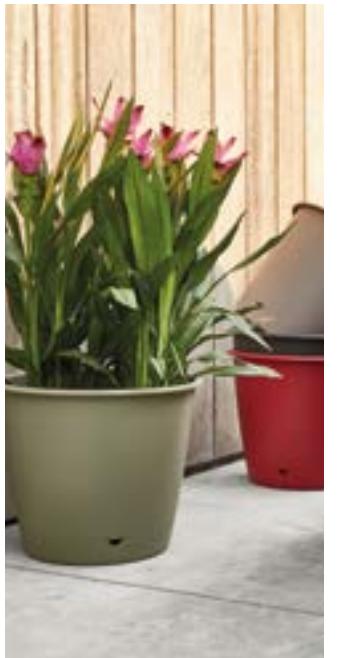
**Bernard Nabarro,**  
directeur Distribution  
Grand Public

*« Pour nous adapter aux changements de consommation, nous renforçons notre offre de produits alimentaires issus de circuits courts et locaux. Nous allons déployer également des marques propres aux prix plus attractifs en motoculture, jardinage et végétal. »*

### — DES MARQUES PROPRES ET LA VENTE EN LIGNE

Face à la baisse du pouvoir d'achat, Gamm vert accentue le développement de marques propres. Nous les déployerons largement dans nos magasins, dans les univers de la motoculture, du jardinage et du végétal (terreaux, pots...). Nous proposerons une offre de produits aux prix plus attractifs, un atout pour fidéliser nos clients.

Enfin dès 2022-2023, quelques centaines de références seront commercialisées à la fois en ligne et dans notre réseau de magasins Gamm vert. Nous répondons ainsi à la demande de certains consommateurs.





**COMPTES  
SOCIAUX**

# Bilan actif de la coopérative (en euros)

	30/06/2022	30/06/2021
Concessions brevets et droits similaires	693 775	325 591
Fonds commercial	39 427	39 427
<b>IMMobilisations incorporelles</b>	<b>733 202</b>	<b>365 018</b>
Terrains	5 303 939	5 592 413
Constructions	18 051 346	15 672 532
Installations techniques, matériels et outillages industriels	7 456 929	8 632 660
Autres immobilisations corporelles	1 257 620	1 030 619
Immobilisations en cours	2 777 604	4 050 629
<b>IMMobilisations corporelles</b>	<b>34 847 438</b>	<b>34 978 853</b>
Autres participations	38 834 532	33 272 300
Créances rattachées à des participations	940 024	1 490 003
Autres titres immobilisés	451 665	359 204
Prêts	1 898 869	1 981 154
Autres immobilisations financières	276 867	264 333
<b>IMMobilisations financières</b>	<b>42 401 957</b>	<b>37 366 994</b>
<b>ACTIF immobilisé</b>	<b>77 982 597</b>	<b>72 710 866</b>
Matières premières et approvisionnements	1 294 459	863 480
Encours de production de biens	18 269	99 183
Encours de production de services	86 109	
Produits intermédiaires et finis	17 916 142	6 271 645
Marchandises	496 460	450 887
<b>STOCKS</b>	<b>19 811 439</b>	<b>7 685 196</b>
Avances et acomptes versés sur commande	14 667	20 157
Clients et comptes rattachés	64 395 388	41 390 707
Autres créances	59 800 960	67 337 751
<b>CRÉANCES</b>	<b>124 211 015</b>	<b>108 748 614</b>
Valeurs mobilières dont actions propres	47 294	47 294
Disponibilités	1 430 637	515 415
<b>DISPONIBILITÉS ET DIVERS</b>	<b>1 477 930</b>	<b>562 708</b>
Charges constatées d'avance	1 359 529	1 418 076
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>146 859 914</b>	<b>118 414 594</b>
<b>TOTAL BILAN ACTIF</b>	<b>224 842 511</b>	<b>191 125 460</b>

# Bilan passif de la coopérative (en euros)

	30/06/2022	30/06/2021
Capital social ou individuel	4 139 286	3 573 570
Primes d'émission, de fusion, d'apport	871 247	871 247
Écarts de réévaluation	11 992	11 992
Réserve légale	5 477 181	4 644 470
Réserves statutaires ou contractuelles	35 497 407	35 322 091
Réserves réglementées	34 719 702	32 493 386
Autres réserves	61 040 678	56 943 272
Report à nouveau		-216 993
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>2 288 798</b>	<b>227 324</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>144 046 291</b>	<b>133 870 359</b>
Provisions pour risques	921 383	886 296
Provisions pour charges	1 453 344	1 956 857
<b>PROVISIONS POUR RISQUES &amp; CHARGES</b>	<b>2 374 727</b>	<b>2 843 153</b>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 357 731	3 929 025
Emprunts et dettes financières divers	24 690 307	12 876 846
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 517	600
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 487 922	15 888 443
Dettes fiscales et sociales	2 581 728	2 576 275
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 245 980	1 480 598
Autres dettes	15 517 616	13 059 381
Produits constatés d'avance	4 537 694	4 600 780
<b>DETTES</b>	<b>78 421 493</b>	<b>54 411 948</b>
<b>TOTAL BILAN PASSIF</b>	<b>224 842 511</b>	<b>191 125 460</b>

# Compte de résultat de la coopérative (en euros)

	30/06/2022			30/06/2021
	France	Export	Total	
Vente de marchandises	231 143 161	1 407 959	231 143 161	172 563 349
Production vendue : biens	56 371 227		57 779 186	36 140 379
Production vendue : services	11 484 994		11 484 994	7 222 822
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>	<b>298 999 383</b>	<b>1 407 959</b>	<b>300 407 342</b>	<b>215 926 550</b>
Production stockée			(8 365 544)	(263 926)
Subventions d'exploitation			249 281	303 983
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			4 828 256	5 068 698
Autres produits			163 258	90 999
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>297 282 593</b>		<b>221 126 303</b>	
Achat de marchandises (y compris droits de douane)	208 386 660		148 447 228	
Variation de stocks (marchandises)			(76 919)	(46 715)
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)	35 480 993		31 879 917	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)			(266 574)	133 776
Autres achats et charges externes	34 877 262		26 143 308	
<b>CHARGES EXTERNES</b>	<b>278 401 422</b>		<b>206 557 513</b>	
<b>IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS</b>	<b>1 638 069</b>		<b>1 404 192</b>	
Salaires et traitements	6 862 203		5 896 198	
Charges sociales	2 369 703		2 254 681	
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>9 231 906</b>		<b>8 150 879</b>	
Dotations aux amortissements sur immobilisations	4 583 342		4 521 635	
Dotations aux provisions sur actif circulant	746 644		525 168	
Dotations aux provisions pour risques et charges	456 858		1 712 519	
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>	<b>5 786 844</b>		<b>6 759 322</b>	
<b>AUTRES CHARGES</b>	<b>1 686 645</b>		<b>418 027</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>296 744 886</b>		<b>223 289 933</b>	
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>537 707</b>		<b>(2 163 630)</b>	

	30/06/2022	30/06/2021
Produits financiers de participations	44 138	561 282
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	30 516	31 853
Autres intérêts et produits assimilés	2 331 192	2 896 575
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 392 081	2 174 367
Différences positives de change	5	
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>3 797 933</b>	<b>5 664 077</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions	505 000	1 234 608
Intérêts et charges assimilées	721 919	904 474
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>1 226 919</b>	<b>2 139 082</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>2 571 014</b>	<b>3 524 995</b>
<b>RÉSULTAT COURANT</b>	<b>3 108 721</b>	<b>1 361 365</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	120 171	29 591
Produits exceptionnels sur opérations en capital	859 500	44 948
Reprises sur provisions et transferts de charges	9 592	20 269
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>989 263</b>	<b>94 808</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	666 776	588 114
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	730 024	212 899
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	145 972	33 534
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>1 542 773</b>	<b>834 547</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(553 510)</b>	<b>(739 740)</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	114 671	237 500
Impôts sur les bénéfices	151 742	156 801
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>302 069 788</b>	<b>226 885 188</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>299 780 990</b>	<b>226 657 864</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>2 288 798</b>	<b>227 324</b>



# Société Coopérative Agricole

HCCA N°14095  
Siren 381 996 214 • RCS Auch  
Rue de la Menoue • 32400 Riscle  
Tél. 05 62 69 71 72  
Fax 05 62 69 93 14

[vivadour@vivadour.com](mailto:vivadour@vivadour.com)  
[www.vivadour.coop](http://www.vivadour.coop)

